



République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

**Ministère de la Gouvernance locale, du Développement
et de l'Aménagement du Territoire
(MGLDAT)**

**Programme National de Développement Local
Agence Régionale de Développement de Diourbel**

**REGION DE DIOURBEL
DEPARTEMENT DE BAMBEY
Arrondissement de Baba Garage**



**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE
DINGUIRAYE
(2016-2021)**

Septembre 2016

Mot du Maire

La Commune de Dinguiraye s'est caractérisée par l'émergence de figures emblématiques à l'Image de Cheikh Anta DIOP, Serigne Makhtar GADIAGA. Elle est également connue pour sa richesse en culture et sur le plan religieux les deux grandes confréries du pays à savoir la confrérie mouride et celle tidjane y sont les plus représentées. Pour la confrérie mouride, elle est incarnée par les descendants de Mame Thierno Birahime Mbacké frère du fondateur du mouridisme et pour celle tidjane, la représentation est assurée par la famille de Serigne Matar GADIAGA dont l'actuel Khalif est Sérigne Bassirou GADIAGA.

Forts de cet héritage et conscients de notre obligation de perpétuer le rayonnement de notre communauté, tous les acteurs locaux se sont mobilisés à côté de l'équipe municipale pour porter le Plan de Développement Communal 2016-2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase d'opérationnalisation du guide de planification enrichi, le programme a proposé des orientations pour le choix des 45 CL sur la base de l'équité territoriale. Parmi elles, figure notre chère Commune, ancienne Communauté Rurale. Ce plan a été élaboré à la suite d'une démarche de mobilisation et de large consultation, qui a duré près d'un an, à laquelle ont participé de nombreux citoyens et partenaires du développement économique, social, communautaire et culturel. Tous les acteurs sociaux de la commune ont été impliqués, dont la population.

Aujourd'hui nous disposons d'un outil de travail indispensable à la bonne gestion du territoire communal, la réalisation des projets et programmes inscrits dans l'horizon 2016-2021 devra fondamentalement influencer sur la qualité de vie, le développement, la prospérité et, en définitive le destin de la commune.

Le Conseil Municipal que j'ai l'honneur de présider est déterminé à traduire la vision des citoyens de la Commune de Dinguiraye à travers les 3 principales axes retenus et bien articulés aux orientations de l'Etat à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE)

Au terme du processus d'élaboration de ce document de référence, il m'incombe de remercier l'Etat à travers le Ministère de la gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire (MGLDAT) et le Programme National de Développement Local (PNDL).

Mention spéciale à l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Diourbel, les Services Déconcentrés qui composent le Comité Technique Régional, le Sous-Prefet de l'Arrondissement de Baba Garage ainsi que tous les partenaires d'avoir accompagné la commune dans cette entreprise de planification et de structuration des interventions sur notre territoire.

Docteur Cheikh GADIAGA

I. CONTEXTE

- ❖ Plan Sénégal Emergent (PSE)
- ❖ Phase 1 de l'Acte III, LPGLDAT
- ❖ Lancement élaboration du PNADT
- ❖ Convention de partenariat avec GELD
- ❖ Signature de convention pour le PDDTM
- ❖ Mise en place PISET
- ❖ Démarrage PCD/SMP des CL en gouvernance
- ❖ signature du protocole additionnel avec ENDA

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des CL selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial devient une nécessité. A ce titre, le PNDL et ses partenaires se sont engagés, depuis 2014, dans un processus de recherches, dans le cadre d'une plateforme nationale afin de contribuer significativement aux stratégies de développement territorial tout en intégrant les aspects de la double planification et des questions transversales.

II. OBJECTIFS

Objectif Général :

L'objectif est de doter la commune de Dinguiraye d'un outil de planification opérationnel, suivant une démarche concertée et simplifiée et de mettre en place des cadres de concertation locaux.

Objectifs spécifiques :

- ❖ Dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- ❖ Identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre ;
- ❖ Élaborer un plan d'actions prioritaires chiffré et programmé dans le temps et dans l'espace en l'articulant aux politiques sectorielles

III. DEMARCHE METHODOLOGIE

Le processus est piloté par un comité composé de l'ARD et des services techniques régionaux de la Planification de l'Appui au Développement Local et de la Statistique et de la Démographie. C'est une démarche innovante qui renforce le niveau de participation des populations et des élus tout en permettant la production d'outils de planification (PDC, projets, programmes, plans d'actions etc.) pertinents qui prennent en charge les ambitions réalistes de la collectivité. Par ailleurs, le processus de planification au niveau communal est conçu de sorte qu'il constitue le niveau opérationnel des orientations nationales déclinées dans le PSE.

IV. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

Comité Technique Régional

- . Installation d'un Comité technique Régional coordonné par l'ARD
- . Composition : 03 agents ARD, SRADL, SRP, SRAT, SRDS
- . Missions : veiller sur la démarche participative, l'articulation des axes aux priorités du moment, la pertinence et l'opérationnalité des PLD et l'appui à la rédaction finale des documents.

Comité Régional d'évaluation de la performance de la commune

En plus du Comité Technique Régional, des représentants de la société civile, du service du Trésor, du secteur privé et de la Cellule Régionale de Gouvernance (CRG). Sous la coordination de l'ARD, ce comité a pour mission d'administrer la grille et d'assurer le traitement des informations et la restitution des résultats au niveau des collectivités locales de leur ressort. Il a aussi en charge, l'élaboration du rapport régional de performance assorti de recommandations et plans d'actions.

Equipe Technique Locale

- . Mise en place d'une équipe technique locale
- . Composition : 01 Volontaire du développement, CDAL, SECUM et 09 animateurs locaux
- . Missions :
 - ✓ Etablir le diagnostic externe de la Communauté rurale ;
 - ✓ Animer les différentes séances de travail et de superviser leur secrétariat ;
 - ✓ Présenter le diagnostic devant le comité de pilotage ;
 - ✓ Rédiger le plan en relation avec le CTR ;
 - ✓ Présenter le plan devant les instances d'appropriation, d'adoption et d'appropriation.

Phases d'élaboration

Phase du diagnostic participatif

- ❖ Diagnostic spatial et socioéconomique de la collectivité locale (CL) (IR2P)
- ❖ Diagnostic institutionnel de la CL
- ❖ Restitution et validation du rapport diagnostic

Phase de planification

Définition des orientations stratégiques (formulation de la vision, et des objectifs stratégiques) ;

Elaboration du plan d'actions (PA)

(Évaluer les besoins par secteur, identifier les actions par secteur, identifier les cibles pour chaque intervention, estimer les ressources humaines, matérielles et financières et identifier les risques) ;

Programmation (priorisation et programmation des actions : PIL et PAI, identification des projets, élaboration du schéma de financement, élaboration du plan de formation et communication, élaboration du plan de suivi évaluation).

Phase de validation

- ❖ Rédaction et restitution du document de plan
- ❖ Adoption du plan par le conseil
- ❖ Approbation par l'autorité de tutelle
- ❖ Promotion du Plan

TABLE DES MATIERES

I. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTIONI. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION	2
I. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTIONI. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION	2
I. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTIONI. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION	2
I. CONTEXTE	2
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTIONI. CONTEXTE	2
II. OBJECTIFS	2
Objectif Général :	2
Objectifs spécifiques :	2
III. DEMARCHE METHODOLOGIE	2
IV. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	8
Caractéristiques démographiques	8
Historique.....	8
Situation géographique	8
Organisation administrative.....	8
Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques	8
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC	9
I. PROFIL ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	9
1.1. SECTEURS PRODUCTIFS.....	9
II. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION	13
III. PROFIL SOCIAL	15
3.1. EDUCATION.....	15
3.2. SANTE	17
3.3. Hydraulique-Assainissement.....	19
3.4. Urbanisme Et Habitat.....	21
3.5. SPORTS, CULTURE ET TOURISME	22
IV. PROFIL GOUVERNANCE	23
4.1. Le conseil Municipal.....	23
4.2. Participation citoyenne.....	28
4.3. Dispositif de Bonne Gouvernance	30

4.4. Analyse de l'évolution des grandes masses financières	31
4.5. Mesure de Performance de La Commune	33
5. LES NOUVELLES DIMENSIONS A FORT ENJEU DE DEVELOPPEMENT...	35
5.1. Migration et Développement.....	35
5.2. Changements Climatiques.....	36
5.3. Le Partenariat.....	36
TROISIEME PARTIE : PROJECTIONS DE DEVELOPPEMENT	37
I. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT	37
II. LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	38
III. BUDGET ET NOMBRE DE PROJET PAR PROGRAMME.....	39
IV. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	47
V. STRATEGIE DE SUIVI ET D'EVALUATION.....	47
ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE.....	48

SIGLES ET ABREVIATIONS

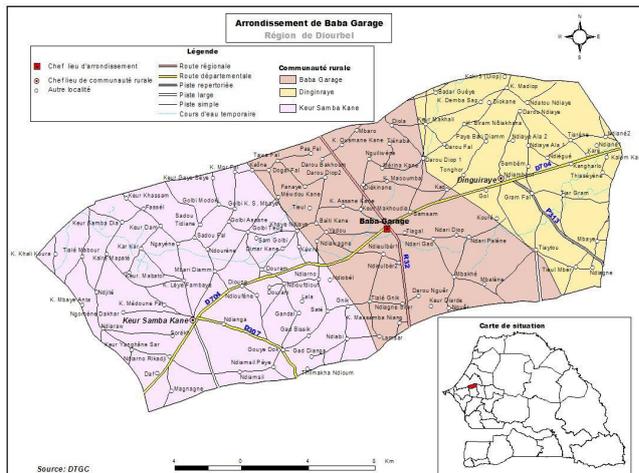
A.G.R	Activités Génératrices de Revenus
A.N.P. E.J	Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes
A.P.D.J	Association pour la Promotion et le Développement de la Jeunesse
A.P.E	Association des Parents d'élèves
A.R.D	Agence Régionale de Développement
A.S.C	Association Sportive et Culturelle
ASCOM	Assistant Communautaire
A.S.U.FOR	Association des Usagers du forage
A.R.D	Agence Régionale de Développement
C.A.D.L	Centre d'Appui au Développement Local
C.L.E.C	Caisse Locale d'Epargne et de Crédit
C.E.M	Collège d'Enseignement Moyen
C.E.P	Commission Elargie de Planification
C.E.R.P	Centre d'Expansion Rural Polyvalent
C.L	Collectivité Locale
C.M.S	Crédit Mutuel du Sénégal
C.R	Communauté Rurale
C.T.R	Comité Technique Régional
D.I.P.E	Développement Intégrée de la Petite Enfance
D.P.V	Direction de la Protection des Végétaux
D.S.R.P	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
GELD	
G.P.F	Groupement de Promotion Féminine
I.C.P	Infirmier Chef de Poste
LPGLDAT	Lettre de Politique Sectorielle pour la Gouvernance Locale, le Développement et l'Aménagement du Territoire
O.C.B	Organisation Communautaire de Base
O.D.C.A.V	Organisation pour le Développement des Activités de Vacance
N.J	ONG Ndeyi Jirim
O.D.D	Objectifs de Développement Durable
O.FOR	Office des Forages
O.M.D	Objectif du Millénaire pour le Développement
O.M.S	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.G	Organisation Non Gouvernementale
P.A.A.E	Programme d'Amélioration de l'agriculture et de l'Elevage
P.A.P	Programme d'Appui à la Production
PNADT	Plan National d'Aménagement et de Développement du Territoire
PPBG	Programme pour la Gouvernance et le Marketing Territorial
PREAAL	Programme de Renforcement des Capacités des Elus et Acteurs Locaux
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSEACCAV	Programme de Sauvegarde des Ecosystèmes, d'Adaptation aux Changements Climatiques et d'Amélioration du Cadre de vie
PROMATE	Programme de "Promotion du Marketing Territorial
PCEIS	Programme de Construction et d'Entretien des Infrastructures Sociales

P.D.C	Plan de Développement Communal
P.D.E.F	Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation
P.E.P.A.M	Programme Eau-Potable et Assainissement du Millénaire
P.I.C	Plan d'Investissement Communal
P.L.D	Plan Local de Développement
P.N.D.L	Programme National de Développement Local
P.R.D.I	Plan Régional de Développement Intégré
S.F.D	Système Financier Décentralisé
S.N.E.E.G	Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité des Genres
SRADL	Service Régional d'Appui au Développement Local
SRP	Service Régional de la Planification
SRSD	Service Régionale de la Statistique et de la Démographie
S.T.D	Services Techniques Déconcentrés
T .I.C	Technologie de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE	9
TABLEAU 2 : EFFECTIF DU CHEPTEL DE LA COMMUNE	10
TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE.....	11
TABLEAU 4 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DU COMMERCE.....	12
TABLEAU 5: SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DU TRANSPORT.....	15
TABLEAU 6: INDICATEURS AU NIVEAU ÉLÉMENTAIRE.....	16
TABLEAU 7 : INDICATEURS AU NIVEAU DU MOYEN SECONDAIRE	16
TABLEAU 8 : INDICATEURS SUR LES DAARAS.....	16
TABLEAU 9: SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION.....	17
TABLEAU 10:RESSOURCES DES STRUCTURES SANITAIRES	18
TABLEAU 11: SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE LA SANTÉ	19
TABLEAU 12 : REPARTITION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES	19
TABLEAU 13 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT.....	21
TABLEAU 14 : REPARTITION DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	24
TABLEAU 15 : REPARTITION DU NOMBRE DE CONSEILLERS SELON LA TRANCHE D'ÂGE.....	25
TABLEAU 16 : REPARTITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SELON LES ZONES.....	25
TABLEAU 17 : NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DE L'HÔTEL COMMUNAL	27
TABLEAU 18 : ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS.....	27
TABLEAU 19: AUTRES ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES.....	27
TABLEAU 20 : NIVEAU D'ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL ROULANT	28
TABLEAU 21 : MOYENS ET OUTILS EXTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL.....	28
TABLEAU 22 : OUTILS DE CONSULTATION AVEC LES POPULATIONS.....	29
TABLEAU 23 : ÉVOLUTION DES GRANDES MASSES FINANCIÈRES.....	31
TABLEAU 24 : ÉVOLUTION DES RECETTES, DÉPENSES POUR LES INVESTISSEMENTS ET LES FONCTIONNEMENTS	32
TABLEAU 25 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL.....	33
TABLEAU 26 : SYNTHÈSE DE LA MESURE DE PERFORMANCE DE LA COMMUNE.....	34

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE



Historique

Instituée en 1972 au Sénégal, la politique de décentralisation dite de l'acte I a engendré la création de la Communauté Rurale de Dinguiraye. Cette réforme de 1972, qui constitue une référence, marque la construction d'une carte administrative qui allait servir de support à la politique décentralisatrice caractérisée par une structuration à base communautaire. La Communauté rurale a été l'innovation la plus importante. Dinguiraye est ainsi constituée par un certain nombre de villages appartenant au même terroir et est érigée en collectivité locale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Depuis la mise en œuvre de la réforme dite de l'acte III de la Décentralisation, Dinguiraye est érigée en Commune de plein exercice.

Caractéristiques démographiques

Selon le RGPHAE 2013, la commune compte **9386** habitants structurés comme suit :

- 51,73% d'hommes et 48,27% de femmes
- **Population en 2014 : 9676**
- **Population en 2015 : 9976**

La répartition ethnique se présente comme suit :
 Wolofs : 98%
 Sérères, de Peuls, de Maures et de Toucouleurs etc : 2 %

Situation géographique

Située dans le département de Bambey et dans l'arrondissement de Baba Garage, la commune est limitée

- ❖ **Au nord** par la commune de Niakhène
- ❖ **Au sud** par la Commune de Gawane
- ❖ **A l'Est** par les Communes de Touba Lappé et Gadé Escale
- ❖ **A l'Ouest** par les Communes de Baba Garage et Mérina Dakhar

Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

Types de sols

Deux types de sols sont généralement rencontrés dans la communauté rurale. D'abord les Sols Ferrugineux Tropicaux non ou peu lessivés communément appelés diors. Cependant ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, de la pastèque et du bissap s'ils sont bien amendés.

Ensuite viennent les sols Bruns Hydro morphes ou (decks) avec un aspect argileux. Ils sont rencontrés dans les zones propices aux cultures céréalières telles le sorgho et à la pratique du maraîchage.

Hydrographie et pluviométrie

Il n'existe pas de cours d'eau dans la communauté rurale de Dinguiraye. La nappe phréatique est une composante de l'éocène supérieur avec des profondeurs de 44 à 95 mètres.)

La pluviométrie est variable suivant les années.

Organisation administrative

La commune est composée de villages officiels et de hameaux rattachés à ces villages officiels. La Commune est découpée en quatre zones :

ZONE DINGUIRAYE:

GOLL.; TOUNGHOR; BARIDIAM; PAYE BARIDIAM; THIOKHOL, NDIAYE ALLA 1; NDIAYE ALLE 2; SEMBEME; KOURE NDIAGNE ; GRAMME; MBADJEGOL.; NDAKHAR; DIAMA; NDEME; THIOLE FALL.

ZONE KEUR MADIOP:

NDATTOU; KEUR DEMBA SAP; MERINA NGUEWOUL; KEUR BIRAM; BADAR; DIOLLA; KEUR MAKHALY

ZONE KANGHARLO:

THIARENE; NDIEGUE; KALOM; NDIANE1; KARE;

ZONE THIAYTOU:

NDIANE 2; MBAYE; NDIALIGUE; THIEUL MBER; MBER; NGUER PEUL; DAROU DIOP 2; THIAR GRAMME;

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

1.1. SECTEURS PRODUCTIFS

1.1.1. Agriculture

L'Agriculture est la principale activité économique pratiquée dans la commune de Dinguiraye. Les principales spéculations sont l'arachide, mil, et niébé, sorgho, bissap. Les terres sont suffisamment disponibles surtout sur l'axe Thiaytou-Darou Diop. Cependant la pression sur les terres et les pratiques culturelles préjudiciables à la conservation (abandon de la jachère par manque d'espace) compromettent la reconstitution de la fertilité des sols dans la majeure partie de la commune. En effet, les actions anthropiques ont considérablement contribué à fragiliser les sols et à les appauvrir, par suite de l'utilisation de techniques non appropriées (recours à la mécanisation sur des sols squelettiques), ainsi que par des choix culturels inadaptés (monoculture arachidière). Par ailleurs, les défrichements abusifs qui détruisent les milieux boisés, déséquilibrent les écosystèmes et fragilisent davantage les sols. C'est aussi un contexte où l'accroissement démographique renchérit la demande en terres fertiles, augmentant la pression sur les terres et accentuant les tensions sur l'offre. Or l'avenir agricole de la commune tient à la capacité à maintenir une offre suffisante de terres aptes à la culture. Cela suppose de pouvoir freiner les processus en cours de dégradation des sols ; de pouvoir aussi récupérer des terres dégradées, là où cela est encore possible ; mais, aussi, et surtout, de promouvoir des modes d'usage des terres agricoles, écologiques, en rupture avec les pratiques culturelles qui ont jusqu'ici fortement contribué à la dégradation des terres les plus fertiles de la commune. C'est pourquoi dans cette zone les récoltes ne sont pas des meilleures que les prévisions. La profondeur des nappes phréatiques les plus productives et la forte teneur en sel de leurs eaux réduisent le potentiel de développement d'une agriculture irriguée. Celle-ci est actuellement cantonnée à des îlots de périmètre maraîchers dans les rares zones où des sources d'eau douce sont aisément accessibles. La redynamisation des activités agricoles et pastorales nécessitera d'aller au-delà des cultures pluviales. Celles-ci ne pourraient, à long terme, continuer de nourrir les bases de résilience des territoires agraires et ruraux de la commune. Elles doivent être soutenues par une diversification et une multiplication des campagnes agricoles, qui ne seraient possibles sans un certain niveau de maîtrise de l'eau qui réduise la dépendance à la pluviométrie/

Tableau 1 : synthèse du diagnostic du secteur de l'Agriculture

ATOUTS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
1. Disponibilité de terres cultivables	Insuffisance de semences certifiées <input type="checkbox"/> Retard dans la mise à disposition des engrais	<input type="checkbox"/> Accompagnement des producteurs à acquérir des intrants agricoles de qualité (semences, engrais, produits phyto, et matériels)
2. Disponibilité de l'eau avec la proximité du fleuve	<input type="checkbox"/> Faible subvention de l'engrais	<input type="checkbox"/> Renouvellement et maintenance des équipements agricoles
3. Disponibilité d'une main	<input type="checkbox"/> Absence de matériels agricoles lourds	<input type="checkbox"/> Mise en place d'un cadre de renégociation à la baisse des tarifs de l'eau de production

<p>d'œuvre locale jeune</p> <p>4. Présence d'Organisations de Producteurs dynamiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faibles superficies cultivées <input type="checkbox"/> Centralisation du matériel au niveau de Bambey <input type="checkbox"/> Les périmètres maraichers existants ne sont pas souvent clôturés <input type="checkbox"/> Eau salée non propice au maraichage (Thiaytou) <input type="checkbox"/> Absence de matériels de transformation des produits <input type="checkbox"/> Absence d'un système d'irrigation pour l'agriculture Durant toute l'année <input type="checkbox"/> Les puits forages existants sont non fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Construction de magasins de stockage des productions <input type="checkbox"/> Accompagnement pour la mise en place d'unités de conservation et de transformation des productions agricoles <input type="checkbox"/> Faciliter l'accès aux intrants <input type="checkbox"/> Construire des magasins de stockage et banques céréalières <input type="checkbox"/> Installer une unité de transformation <input type="checkbox"/> Faciliter l'accès à une eau de qualité pour le maraichage <input type="checkbox"/> Doter certains villages des moulins à mil <input type="checkbox"/> Installer des périmètres de maraichage <input type="checkbox"/> Aménager des bassins de rétention <input type="checkbox"/> Renforcer les organisations paysannes <input type="checkbox"/> Faciliter l'accès aux financements <input type="checkbox"/> Former et encadrer les producteurs
--	---	---

1.1.2. Elevage

Tableau 2 : Effectif du cheptel de la Commune

Effectif du cheptel	
Bovins	3319
Ovins	2559
Caprins	2092
Chevaux	357
Anes	219

Source : enquête IR2P 2015

L'élevage est généralement pratiqué en association avec l'agriculture. Durant la saison des pluies, le plus gros effectif du cheptel doit séjourner dans le Ferlo, en sylvo-pastorale, du fait de la rareté des zones de pâturage et de parcours du bétail. Le bétail est ramené au niveau des terroirs villageois, à la fin des récoltes, et se nourrissent des sous-produits agricoles et de la végétation naturelle. Mais globalement, l'élevage demeure une fonction économique secondaire, par rapport à l'activité agricole. Les performances, tant du point de vue de l'accroissement de la

taille du cheptel que de la valorisation économique du bétail dans la commune, ont été à des niveaux relativement faibles et, surtout, très fluctuantes.

La commune de Dinguiraye fait partie des communes qui pratiquent le plus l'élevage aux espèces divers (bovins, ovins, caprins, chevaux, ânes et de la volaille). Le développement d'une filière pastorale florissante bute, en amont, sur la réduction des ressources végétales disponibles pour l'alimentation du bétail et, en aval, sur les faibles capacités de transformation et de commercialisation des différents produits et sous-produits de l'élevage. La commune n'a pas encore valorisé les énormes possibilités de développement des filières viande, cuir et peaux, que lui offrent le poids démographique de la région de Diourbel et les énormes opportunités de commercialisation que lui procurent les événements religieux qui se déroulent sur son territoire, et en dehors tout le long de l'année. En effet la commune est abritée par une masse forte de peulhs. Les populations autres que les peulhs pratiquent l'élevage. Mais l'activité est tenue en mains par cette ethnie d'où le président des éleveurs de la commune est un peulh. L'activité est nourrit dans cette zone car les populations font l'élevage intensif et l'élevage extensif. Le cheptel se compose de nombreux espèces, dont les bovins, les ovins, les caprins les ovins, les chevaux et les ânes avec les effectifs respectifs de 3319, 2559, 2092 357 et 219. Le maintien d'une économie pastorale et son développement sont cruciaux pour l'économie agricole de la commune. Tout d'abord, parce que les exploitations familiales se sont construites, traditionnellement, sur un modèle d'intégration agriculture/élevage, et que toute évolution négative de l'une ou de l'autre composante entraînerait un affaiblissement des systèmes d'exploitation pouvant conduire à leur affaïssement. La préservation d'une économie pastorale viable se justifie donc à la fois aux plans de la conservation de l'équilibre des systèmes d'exploitation, de la sécurité alimentaire et de la promotion d'activités rentables de transformation et de commercialisation de produits et de sous-produits de l'élevage. Cela nécessite le maintien des bases de vie et de croissance de l'activité pastorale. Or celles-ci sont présentement menacées par la raréfaction des zones de pâturage et de parcours du bétail. Le tapis herbacé n'est disponible qu'en des périodes de plus en plus courtes et sur des espaces de plus en plus étroits. Pendant près de la moitié de l'année, les troupeaux sont obligés de s'exiler dans le Ferlo, réduisant les bénéfices que leur présence continue sur le sol communal aurait pu apporter. Les stratégies d'aménagement et de développement de la commune doivent alors intégrer la nécessité de regagner des zones de pâturages viables et suffisamment distribués dans l'espace communal ; et de sécuriser des couloirs adaptés aux besoins de déplacement des troupeaux. Ces mesures devront être soutenues par des politiques de diversification des pratiques pastorales, orientées vers l'intensification

Tableau 3 : synthèse du diagnostic du secteur de l'Elevage

ATOUTS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
Zone propice à l'élevage Existence d'organisations très dynamiques	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Non-respect des parcours du bétail <input type="checkbox"/> Manque d'infrastructures : parc vaccination, unité de transformation laitière, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre des parcs de vaccination ; <input type="checkbox"/> Mettre des magasins de stockage ; <input type="checkbox"/> Mettre en place une unité de transformation laitière ; <input type="checkbox"/> Améliorer le système d'élevage

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déficit des magasins de stockage <input type="checkbox"/> Cherté des prix aliments de bétail <input type="checkbox"/> vol de bétail : sécurisation du bétail <input type="checkbox"/> Absence d'abattoir officiel <input type="checkbox"/> Relations éleveurs/agriculteurs heurtées (transhumance) 	<p>extensif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Redynamiser les comités villageois de veille contre les feux de brousse ; <input type="checkbox"/> Mettre en place une ferme agricole moderne : insémination, tabulation... <input type="checkbox"/> Déterminer et matérialiser les parcours du bétail et faire respecter les délais de libération des champs ; <input type="checkbox"/> Former les organisations des éleveurs ; <input type="checkbox"/> Mettre un poste vétérinaire et une pharmacie vétérinaire ; <input type="checkbox"/> Mettre en place un poste de gendarmerie dans la Commune.
--	---	--

1.1.3. Commerce

Le secteur du commerce n'est pas très agité car la somme des boutiques de la commune ne font pas plus d'une dizaine. Il y a un seul commerçant qui vend en gros ou demi-gros. Les plus grandes boutiques s'approvisionnent de Baba Garage et/ou de Pékess. Elle est abritée d'un marché quotidien (dimanche). Les activités du marchés durent presque de 8h à 13h au plus tard. Mais les 5h que dure le marché sont intenses car les commerçants viennent de partout (Touba, Pékess, Thilmakha ...) et dans d'autres localités pour acheter du mil, du niébé, de l'arachide, du bissap ...etc. Le volet commercial est faible dans ce milieu parce que tout est importé de Dakar ou et/ou de Touba. Les échanges sont très faibles au niveau du marché hebdomadaire de Dinguiraye, qui se tient tous les Dimanches, où l'essentiel des produits sont locaux. Les boutiques villageoises sont très peu approvisionnées vue les revenus faibles des populations. Il n'y a qu'un seul marché autour duquel gravitent 40 villages.

Tableau 4 : synthèse du diagnostic du secteur du commerce

ATOUTS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
Existence d'un marché hebdomadaire Marché de bétail Développement de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Insécurité <input type="checkbox"/> Enclavement de la commune <input type="checkbox"/> Mévente <input type="checkbox"/> Absence d'approvisionnement par les vendeurs en gros <input type="checkbox"/> Piste de production quasi impraticable <input type="checkbox"/> Manque de fonds de commerce <input type="checkbox"/> Faible accès au financement 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Construire des routes praticables ; <input type="checkbox"/> Développer des stratégies pour un meilleur recouvrement des impôts du marché hebdomadaire ; <input type="checkbox"/> Mettre en place

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Manque de label : cherté de l'accès au FRA <input type="checkbox"/> L'état défectueux des routes <input type="checkbox"/> Cherté des marchandises <input type="checkbox"/> Insuffisance du recouvrement des impôts du marché hebdomadaire <input type="checkbox"/> Commerçants pas suffisamment organisés <input type="checkbox"/> Manque de contrôle de l'hygiène <input type="checkbox"/> Accès difficile au crédit <input type="checkbox"/> le niveau élevé des taux d'intérêts ; <input type="checkbox"/> l'apport personnel qui n'est pas toujours à la portée des acteurs économiques ; <input type="checkbox"/> l'obligation d'avoir des garanties ; <input type="checkbox"/> la durée de remboursement du crédit qui est très souvent courte ; <input type="checkbox"/> la faiblesse des capacités en gestion ; <input type="checkbox"/> le défaut d'encadrement. 	<p>d'autres marchés permanents et hebdomadaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Améliorer l'hygiène des produit et marchandises (sensibilisation et contrôle) ; <input type="checkbox"/> Organiser les commerçants en GIE ; <input type="checkbox"/> Faciliter l'accès au crédit pour les commerçants. <input type="checkbox"/>
--	--	---

II. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.1.1. Energie

Dinguiraye est une commune composée d'une quarantaine (40) de villages dont deux seulement bénéficient du courant électrique ; à savoir le village de Dinguiraye et le village de Thiaytjou. Les populations bénéficiaires du courant électrique ont constaté que plus de 60% des poteaux de l'éclairage public ne sont plus fonctionnels. D'après notre étude il y a des villages où on a déjà installés des lampadaires mais le circuit n'est toujours pas fonctionnel. Ces villages sont les suivants Diama, Ndem et Tounghor. Il serait très difficile de faire une extension électrique car les villages sont distants et petits. Mais certains habitants n'ont pas pu attendre l'Etat et ils ont installé des panneaux solaires c'est le cas à Keur Madiop Dieumb. L'électrification rurale est en cours, mais elle se réalise à un rythme lent, incompatible avec les ambitions actuelles de territorialisation des politiques publiques. La réussite de la communalisation intégrale, par exemple, exige que les populations perçoivent rapidement des signes que leur situation économique et sociale va changer. Une des conditions de cette adhésion des populations est un démocratisé à l'énergie électrique. Celle-ci doit être disponible en tous endroits du territoire régional, y compris dans les zones périphériques urbaines, souvent déshéritées.

2.1.2. TIC et Services Financiers

Le réseau téléphonique au niveau de la commune reste largement étendu. Ce réseau s'appuie sur des antennes ou pilonnes relais à autonomie d'acheminement, basé dans les villages de Ndiégué, kangharlo et Dinguiraye. Comme partout, ailleurs, sur le territoire national, le développement rapide du GSM a accéléré la désuétude du réseau fixe, qui ne se maintient encore que grâce à internet dans d'autres zones. Les

trois opérateurs de télécommunication, Orange, Tigo et Expresso, interviennent tous sur le territoire, avec des taux de couverture ainsi que qu'une qualité d'accès au réseau variables.

Le paysage financier de la Commune de Dinguiraye fait apparaître une faible présence des systèmes financiers décentralisés (SFD). Des coopératives aux caisses locales de crédit en passant par les caisses villageoises. Le secteur de la micro finance est parfois inefficace et peine quant à sa contribution au développement d'une communauté dont l'agriculture reste toujours l'activité économique prédominante. Actuellement les mutuelles d'épargne et de crédit sont très insuffisantes voire inexistantes pour répondre aux aspirations des populations dans la zone qui sont confrontées à de nombreuses difficultés. Malgré Les initiatives prises par des structures financières, sous convention, au cours de ces dernières années pour mettre en place des systèmes de financements, la micro finance reste toujours confronté à de nombreuses contraintes et souffre de faiblesses qui continuent de freiner son développement.

L'autre difficulté rencontrée par les populations reste le transfert d'argent. En effet les points où on peut envoyer et retirer de l'argent ne disposent pas d'épargne suffisante pour couvrir les crédits. Ainsi, ses fonds proviennent le plus souvent d'organisme qui les octroie des financements sans intérêt. Ensuite, les demandes de crédit le plus souvent concernent l'embouche qui nécessite beaucoup de fonds alors que les mutuelles rencontrent souvent des problèmes de liquidité. Il faut ajouter à cela la non- adhésion des villageois aux mutuelles par l'effet de la méfiance.

2.1.3. Désenclavement et Transport

Partie intégrante d'une des régions les plus accessibles de l'extérieur du fait de sa position, au centre du pays, les faibles voies de sorties et d'entrée dans le territoire communal offrent à la nouvelle commune de Dinguiraye un niveau de désenclavement externe et interne parmi les plus faibles du pays. En effet, la commune présente d'importants déficits de mobilité interne, du fait de l'enclavement d'une bonne partie de son territoire. La majeure partie des zones rurales reste encore enclavée, en dépit des améliorations indéniables apportées dans le réseau routier rural. De même, très peu de routes bitumées relient les différentes localités de la commune. Le secteur du transport est presque inexistant car la commune a seulement deux horaires l'un fait Touba Dinguiraye et l'autre fait aussi Dakar Dinguiraye.

Le désenclavement total de toutes les localités de la commune, renforcerait l'accès aux zones de production et aux circuits d'écoulement des produits agricoles, permettrait aussi d'optimiser l'usage des différentes infrastructures socioéconomiques disponibles ou envisagées sur l'ensemble du territoire.

Tableau 5: synthèse du diagnostic du secteur du transport

ATOUTS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Autoroute ILA TOUBA <input type="checkbox"/> Etablissements humains le long des routes <input type="checkbox"/> Existence d'une piste de production <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Absence d'un système de transport formel <input type="checkbox"/> Insuffisance des horaires <input type="checkbox"/> Axe Dinguiraye-Keur Madiop non entretenu <input type="checkbox"/> Axe Dinguiraye-Badar impraticable (environ 18 km) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Construction de l'axe Dinguiraye-Pekés <input type="checkbox"/> Ndindy-Gade Escale-Dinguiraye (PUDC) <input type="checkbox"/> Dinguiraye-Badar

III. PROFIL SOCIAL

3.1. EDUCATION

L'offre de service éducatif dispose d'acquis remarquables toutefois avec des insuffisances notables.

3.1.1. Préscolaire

Pour ce qui concerne le préscolaire, deux (02) structures de DIPE existe dans la Commune et s'identifient exclusivement à deux (02) cases des tout-petits

3.1.2. Élémentaire ;

La commune de Dinguiraye compte à son actif onze (11) écoles élémentaires dont quatre (04) fonctionnelles. Il s'agit des écoles élémentaires de Dinguiraye, de Karé, Gram Fall, de Thiaytjou. L'école élémentaire de Nghuer Peulh n'est pas fonctionnelle. Pour ces quatre écoles fonctionnelles celle de Keur Madiop est construite et mise à la disposition des populations par les émigrés et elle compte plus de salles de classes (07) que les autres écoles élémentaires après celle de Dinguiraye. Cependant toutes les autres écoles sont mises à la disposition des populations par l'Etat comme l'école de Karé, Gram FALL, de Thiaytjou et l'école de Dinguiraye Le problème majeur rencontré par ces établissements est qu'ils n'ont pas de bloc d'hygiène. Pour des besoins naturels les élèves sont obligés de fréquenter les alentours de l'école et cela pourrait nuire à leur santé. Sur la population scolarisée il y'a des efforts à faire concernant la sensibilisation des parents car la scolarisation des enfants est presque banalisée d'où les faibles effectifs que l'on note dans les classes sauf à Dinguiraye où le décompte du nombre d'élèves dans les classes est jugé acceptable. Les classes sont suffisamment aérées pour que les élèves puissent acquérir des connaissances car le ratio d'élève par table est 1/1 et chaque professeur a en moyenne 22 élèves à encadrer

Tableau 6: indicateurs au niveau Elémentaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	11
Population scolarisable	-
Population scolarisée	416 (g) + 454 (f)
Ratio élèves / classes	16,08%
Ratios élèves / tables-bancs	1 élève par table banc
Nombre de tables-bancs	440
Ratio enseignant / élèves	1/22
Accès aux commodités	Seules les écoles de Dinguiraye et de Thieytou disposent de blocs d'hygiène
Nombre de classes	25
Nombre d'abris provisoires	02
Nombre de classes double flux	02
Nombre de classes multigrades	02

Source : enquête IR2P 2015

3.1.3. Moyen Secondaire

Le seul collège que compte la commune est insuffisant vu l'étendu et le nombre d'écoles élémentaires. Certaines zones ne sont pas couvertes et les élèves parcourent des km pour accéder au collège. Il est ainsi constaté un déséquilibre. Pour remédier à cette situation, des initiatives sont prises pour ouvrir des établissements dans les zones enclavées

Tableau 7 : indicateurs au niveau du moyen secondaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructure	Un CEM qui n'abrite que 2 salles de classe sur un terrain de 2ha
Population scolarisée	313
Ratio enseignant / élèves	1/46
Accès aux commodités	Eau électricité et toilettes sont inexistantes

Source : enquête IR2P 2015

3.1.4. Daaras et Ecoles franco- arabes

Dinguiraye est un important centre religieux de référence au Sénégal, ce qui explique l'importance des infrastructures d'enseignement. Toutefois, la Commune doit fournir un effort conséquent pour les assister à accéder aux commodités (eau, électricité et toilettes). Avec le statut de site religieux qui lui est attribué, Dinguiraye aspire à plus de rayonnement dans ce domaine.

Tableau 8 : indicateurs sur les Daaras

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	28
Apprenants de moins de 5 ans	45%
Accès aux commodités : Eau, Toilettes, Electricité	Inexistant dans la majorité des daaras

Source : enquête IR2P 2015

Tableau 9: synthèse du diagnostic du secteur de l'Education

ATOUTS	CONTRAINTES/DIFFICULTES	ACTIONS PRECONISEES
Existence d'infrastructures scolaires : préscolaire, élémentaire, secondaire	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Taux Déperdition scolaire élevée <input type="checkbox"/> Mariage précoce <input type="checkbox"/> Difficile insertion professionnelle des élèves issus des daaras <input type="checkbox"/> Non reconnaissance de certains diplômes arabes <input type="checkbox"/> Manque clôture de certaines écoles <input type="checkbox"/> Insuffisance du corps enseignant <input type="checkbox"/> Non-respect du quantum horaire <input type="checkbox"/> Inaccessibilité à l'internet (CEM) pour mener à bien les recherches <input type="checkbox"/> Appui très insuffisant en direction des Daaras <input type="checkbox"/> Absence d'écoles dans certains villages <input type="checkbox"/> Existence d'écoles EFA mais non encore fonctionnelles <input type="checkbox"/> Absence de blocs d'hygiène dans certaines écoles 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Campagne de sensibilisation pour le maintien des élèves à l'école <input type="checkbox"/> Construction d'un lycée <input type="checkbox"/> Construction de nouvelles salles de classe pour le Préscolaire, l'Elémentaire et le CEM <input type="checkbox"/> Réparation de portes et fenêtres <input type="checkbox"/> équipement informatiques <input type="checkbox"/> Construction et équipement d'une infrastructure sportive pour le Lycée <input type="checkbox"/> Ouverture des Ecoles Franco Arabes <input type="checkbox"/> Acquisition de matériels didactiques et de fournitures scolaires : Lycée, Elémentaires, Franco-arabe et Darras <input type="checkbox"/> Subvention des Darras <input type="checkbox"/> Promotion de programmes d'alphabétisation

3.2. SANTE

Deux postes de santé et une case de santé existent dans la Commune de Dinguiraye

Le poste de santé de Dinguiraye a été construit par l'Etat et n'a pas été doté d'un infirmier chef de poste. C'est la population qui s'est engagée en prenant l'initiative de recruter un infirmier, un assistant infirmier, une matrone et un gérant de la pharmacie. Le poste est bien bâti avec comme source d'éclairage le courant électrique. L'ambulance pour évacuer des patients vers le district n'est plus fonctionnelle les populations sont obligées de prendre le véhicule du marabout ou d'appeler un taxi depuis Bambey. Tout comme le poste de santé, la pharmacie n'est pas bien approvisionnée.

Le poste de santé de Keur Madiop Dieumb quant à lui est construit par les habitants du village appuyés par les émigrés. Le poste est bien construit avec une alimentation énergétique en provenance des panneaux solaires. Le comité de gestion du poste a engagé un Assistant Infirmier Chef de Poste. Le poste avait un ICP qui a démissionné pour des raisons personnelles. Actuellement le personnel du poste se résume à l'assistant de l'infirmier, la matrone et le gérant de la pharmacie. Le personnel se déplace en deux roues.

A Ngher Peulh, il existe une case de santé, le personnel est à l'image de Keur Madiop Dieumb, c'est à dire une matrone engagée par les populations et les agents des ASC qui lui viennent souvent en appui. Dans la zone de Dinguiraye le secteur de la santé est traité en parent pauvre même si les populations tentent de renverser la tendance car confronté à d'énormes problèmes dont le plus saillant est le manque de personnel qualifié capable de prendre en charge les populations dans les cas les plus urgents d'où les évacuations nombreuses vers le district sanitaire de Bambey. Les comités sont dynamiques et efficaces dans mesure où ils de régler le maximum de problèmes avec seulement les moyens du bord. Par ailleurs une structure dénommée vision mondiale est venue en appui en ficelant un partenariat avec la commune pour régler la question de la mal nutrition et les maladies infantiles. C'est un large programme de la structure susmentionnée étendue sur l'ensemble du

territoire national et la commune de Dinguiraye fait partie de celles bénéficiaires. Soucieuse de la démarche participative et inclusive, la structure Vision Mondiale demande à la commune de lui fournir un animateur des relais et des « Badianou gokh » pour partager l'information avec les populations pour que ça soit vraiment participatif et implique toute la base.

Tableau 10: Ressources des structures sanitaires

infrastructures	Equipement	personnel	Organes de Gestion
Poste (03) (dispensaire + maternité) Localité : Dinguiraye et keur Madiop Dieumb, Thiaytou	A Dinguiraye <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appareil de stockage des médicaments ➤ Ambulance en panne ➤ Lits d'observation (6) ➤ Kit d'accouchements et de chirurgie ➤ Kit de consultation ➤ Electricité ➤ Moto ➤ Logement de l'ICP 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Infirmier engagé par la commune ➤ Assistant ➤ Matrone ➤ Le gérant de la pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité de gestion dynamique ❖ Comité de santé dynamique
	A keur Madiop dieumb <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appareil de stockage des médicaments ➤ Ambulance ➤ Lits de d'observation(7) ➤ Kit d'accouchements et de chirurgie ➤ Kit de consultation ➤ Panneaux solaire ➤ Moto ➤ Logement de l'ICP 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assistant infirmier engagé par le village ➤ Matrone ➤ Gérant pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ comité de gestion dynamique ❖ comité de santé des efforts à faire
Case de santé Localité : Nghuer Peulh	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lit d'observation(1) ➤ Kit d'accouchement et de petite chirurgie 	Matrone Agent ASC	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Comité de gestion des efforts à faire ❖ Comité de santé des efforts à faire

Source : enquête IR2P 2015

Tableau 11: synthèse du diagnostic du secteur de la Santé

ATOUPS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
<p>1. Existence de moyens de transports des malades (02 ambulances)</p> <p>2. Dynamisme des organes de gestion (CGS et CS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Absences d'ICP et de sage du fait d'un défaut de prise en charge <input type="checkbox"/> Insuffisance d'équipements sanitaires : lits, tables de bureaux, etc. <input type="checkbox"/> Absence d'ambulance pour le poste de santé de Dinguiraye <input type="checkbox"/> Absence de logement pour sages-femmes <input type="checkbox"/> Absence d'équipements et de personnel dans les Cases de Santé <input type="checkbox"/> Insuffisance de motivation du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Renforcement des équipements médicaux et du matériel de bureau <input type="checkbox"/> Recrutement et motivation de personnels soignants (ICP, sages-femmes) supplémentaires <input type="checkbox"/> Dotation en ambulance <input type="checkbox"/> Construction de logement pour le personnel soignant <input type="checkbox"/> Aménagement de salles d'attente pour les patients

3.3. Hydraulique-Assainissement

La commune de Dinguiraye dispose de quatre (04) forages fonctionnels dont celui de Dinguiraye et de Thiaytou qui sont alimentés en énergie par la SENELEC tandis que les forages de Ndiégué et de Kangharlo fonctionnent grâce à des moteurs à explosion. Ces forages alimentent tous les villages environnants. La majeure partie des villages qui n'ont ni forages, ni adduction d'eau en provenance de ces forages ont des puits motorisés par force humaine. La commune de Dinguiraye est composée de quarante (40) villages et parmi eux, seuls dix (10) ont des forages et/ou des puits. Donc c'est dire que les populations de cette commune n'ont pratiquement pas d'eau potable en abondance qui est une nécessité pour minimiser les risques de maladies. Le domaine de l'hydraulique mérite des politiques de redressement. A cela s'ajoute les difficultés rencontrées dans la gestion des forages qui n'est pas aussi rationnelle car les comités de gestion courent derrière le paiement des factures d'électricité ou de dépannage des moteurs. Mais aussi il faut noter le fait que les villages sont très éloignés les uns des autres ce qui rend l'adduction en eau souvent impossible.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la situation hydraulique de la commune de Dinguiraye

Tableau 12 : répartition des infrastructures et équipements hydrauliques

village	Type	Moyens	fonctionnalité	Nombre de village concerné
Dinguiraye	Forage	électrique	Oui	4
Thiaytou	Forage	Electrique	Oui	3

Ndiégué	Forage	Mécanisme de pompage défectueux motorisé	Oui	4
Kangharlo	Forage	Mécanisme de pompage défectueux motorisé	Oui	3
Ndiayalla2	Puits communautaire	motricité humaine	Oui	0
Thiarène	Puits communautaire		No	2
Kalom Karé	Puits communautaire		Oui	2
Thieulmbere (Thieul Diop)	Puits communautaire	motricité humaine	Oui	0
Darou Diop	Puits communautaire	motricité humaine	Oui	0
Mbere	Puits communautaire	motricité humaine	Oui	0

Pour ce qui concerne le volet "Assainissement", la commune ne dispose pas d'une infrastructure pouvant contenir les ordures ménagères. Et ceci malgré le fait que la localité dispose d'un vaste foncier permettant aux populations de déverser leurs ordures car étant en milieu rural où les cultivateurs ont même besoin des ordures et des déchets d'animaux pour fertiliser leurs champs. Mais, c'est bien au plan de la gestion des déchets domestiques, que la commune peine à mettre en place des systèmes efficaces et durables de collecte et de traitement des ordures ménagères. L'urbanisation latente n'est pas compensée par un égal niveau de réalisation d'infrastructures et d'équipements d'assainissement. Et, surtout, le déficit de culture environnementale, au sein des populations, ne permet une gestion, en amont, de la problématique de gestion écologique des déchets

Tableau 13 : synthèse du diagnostic du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement

ATOUTS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
Tous les villages de la Commune sont desservis en eau	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faible pression de l'eau dans certains villages <input type="checkbox"/> Manque château d'eau pour certains forages <input type="checkbox"/> Cherté des intrants pour la fonctionnalité du forage <input type="checkbox"/> Pression des maraichers (pourtant cout de l'eau faible pour eux) <input type="checkbox"/> Dépossession de la gestion des forages au profit d'OFOR <input type="checkbox"/> Absence de château d'eau pour le forage de NDIEGUE (bloque le démarrage des activités maraichères) <input type="checkbox"/> Léthargie des comités de gestion du forage <input type="checkbox"/> Manque formation des membres du comité 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Construire des forages <input type="checkbox"/> Refaire les branchements privés <input type="checkbox"/> Mettre des châteaux d'eau et des pompes adéquats <input type="checkbox"/> Etendre le réseau d'eau <input type="checkbox"/> Installer des bornes fontaines <input type="checkbox"/> Réparer les puits non fonctionnels <input type="checkbox"/> Recruter un second conducteur <input type="checkbox"/> Améliorer la qualité de l'eau <input type="checkbox"/> Participer aux financements des travaux de l'hydraulique (ASUFOR) <input type="checkbox"/> Former les gérants.

3.4. Urbanisme Et Habitat

La commune de Dinguiraye est une circonscription de quarante (40) villages dont le chef-lieu de la commune est le village de Dinguiraye. Le niveau et la qualité de l'accès à l'eau, à l'assainissement, aux infrastructures culturelles, de loisirs et de sport constituent des repères du cadre de développement du capital humain. Or, l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie bute sur les faibles niveaux de revenus des habitants et sur la faiblesse des investissements publics, aussi bien de l'Etat que des collectivités locales. Une grande majorité des populations, surtout en zones urbaines, vit dans des habitats précaires et dans des quartiers insalubres. Dans la commune de Dinguiraye, la viabilisation est quasi inexistante dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (adduction d'eau, électrification et voirie...). L'absence de plans directeurs d'urbanisme ou le non-suivi de ceux-ci ont eu pour conséquences : une occupation anarchique de l'espace et une répartition irrationnelle et, souvent, inéquitable, des infrastructures et équipements collectifs. L'habitat spontané et précaire s'est développé dans toute la commune faisant émerger des territoires de pauvreté à la périphérie des grandes zones. Le déficit en systèmes d'assainissement et de gestion efficace des déchets se manifeste par la récurrence des inondations en bordure des concessions ; la présence d'eaux stagnantes (même en dehors de la période hivernale) et la prolifération des dépôts sauvages d'ordures. Ces déficiences ont des conséquences sur la santé publique et sur la paix sociale.

A Dinguiraye, plus de la moitié de l'habitat est constitué de palissades et près de 20% est construit en ciment ou en banco. Les villages sont organisés en internes et les distances les séparant peuvent aller jusqu'à sept (07) kilomètres. Les villages de Thiaytou et Dinguiraye sont alimentés par le réseau électrique de la SENELEC, tous les autres villages étaient alimentés par des lampadaires publics qui malheureusement sont tombés en panne et n'ont pu être réparés. Et pendant l'hivernage les villageois peuvent rester des heures quatre (04) à cinq (05) sans électricité à cause des poteaux électriques qui s'inclinent sous l'effet des eaux de pluie à Dinguiraye et à Baba Garage.

3.5. SPORTS, CULTURE ET TOURISME

3.5.1. Sports

La pratique du sport dans la commune de Dinguiraye se résume au football. Cette dernière discipline est pratiquée par la majorité des jeunes qui s'adonnent à la pratique du sport pendant les activités de vacance dites « navétanes » qui constituent des moments de loisir et d'épanouissement. Malgré son caractère festif l'organisation des activités de « navétanes » est interdite par le Sous-préfet de la commune du fait que sur la décennie (2005-2015) un mort d'homme a été enregistré à la suite d'un match de football interrompu par des perturbations violentes.

Par ailleurs, la principale contrainte rencontrée dans la pratique du sport est le dénuement de la zone en infrastructures et équipements de sport. En effet la commune ne dispose pas de terrain adapté à l'éclosion de talents dont regorgerait la localité. La population de la commune est dans sa grande majorité composée de jeunes de moins de vingt ans (20). Un des enjeux pour la commune sera, durant les décennies prochaines, la capacité à retenir cette jeunesse, à la faire épanouir dans un environnement attrayant dans lequel elle puisse exprimer tout son dynamisme physique et intellectuel. Cela suppose de mettre, à la disposition de cette population, des infrastructures diverses et de qualité, grâce auxquelles elle puisse exprimer tout son potentiel intellectuel et physique. Une politique sportive en bonne et due forme conçue par et pour les jeunes de la commune qui s'intéressera, alors, à la réalisation, de stades et de terrains de jeu, ainsi que leur implantation sur tout le territoire communal.

3.5.2. Culture et Tourisme

La commune de Dinguiraye est riche en culture et sur le plan religieux les deux grandes confréries du pays à savoir la confrérie mouride et celle tidjane y sont les plus représentées. Pour la confrérie mouride, est présente dans la commune des descendants de Mame Thierno Birahime Mbacké frère du fondateur du mouridisme et pour celle tidjane, la représentation est assurée par la famille de Serigne Matar GADIAGA dont l'actuel Khalif est Sérigne Bassirou GADIAGA. Par ailleurs le village de Keur Madiop était la résidence du roi lat Soukabé Ngoné Dièye qui a porté le premier titre Dammel-teigne. Ce village a vu naître les plus célèbres rois du Cayor. Le plus souvent les étrangers viennent visiter les sites historiques. Concernant les mausolées des marabouts de Serigne Matar GADIAGA et d'El Hadji Tidiane GADIAGA les croyants viennent de partout pour y faire leurs prières. Pour Dinguiraye le tourisme historique et le tourisme religieux sont des atouts sur lesquels la commune peut compter dans l'optique de s'ouvrir aux autres mais aussi pour attirer les investisseurs dans le cadre de la coopération décentralisée. Le développement d'un

tourisme religieux et historique devrait profiter aux hébergeurs et restaurateurs, aux transporteurs, aux commerçants, aux guides. La promotion d'une offre de tourisme religieux et historique viable devrait, pour fructifier, se construire sur un label inspiré des valeurs de tradition et de culture propres à la commune, tout en recherchant de hauts niveaux de standards professionnels.

Au plan culturel, l'urgence est à la sauvegarde des monuments historiques, en termes de mesures de préservation et de réhabilitation. A cet effet, le tombeau de Cheikh Anta Diop avait été classé monument historique par le Ministère de la Culture. Désormais, la dernière demeure du Pharaon du savoir, dans laquelle il repose avec son grand-père, est érigée en mausolée. Un tel honneur n'est pas démerité, eu égard à l'apport considérable de Cheikh Anta Diop à l'historiographie et aux sciences africaines.

IV. PROFIL GOUVERNANCE

4.1. Le conseil Municipal

Le conseil Municipal, par ses délibérations concourt à l'administration de la commune.

4.1.1. Structuration du Conseil Municipal

L'Article 71 du CGCL La commune est une collectivité locale, personne morale de droit public. Elle regroupe les habitants du périmètre d'une même localité composé de quartiers et/ou de villages unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leurs propres intérêts et capables de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation.

Les quartiers et les villages constituent les cellules administratives de base dont le statut est déterminé par décret.

Le conseil municipal par ses délibérations, le maire par ses décisions, par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, concourent à l'administration de la commune. »

Le bureau du conseil Municipal de Dinguiraye est installé à l'issue des élections municipales et départementales du 29 Juin 2014.

Il est composé des postes ci-après :

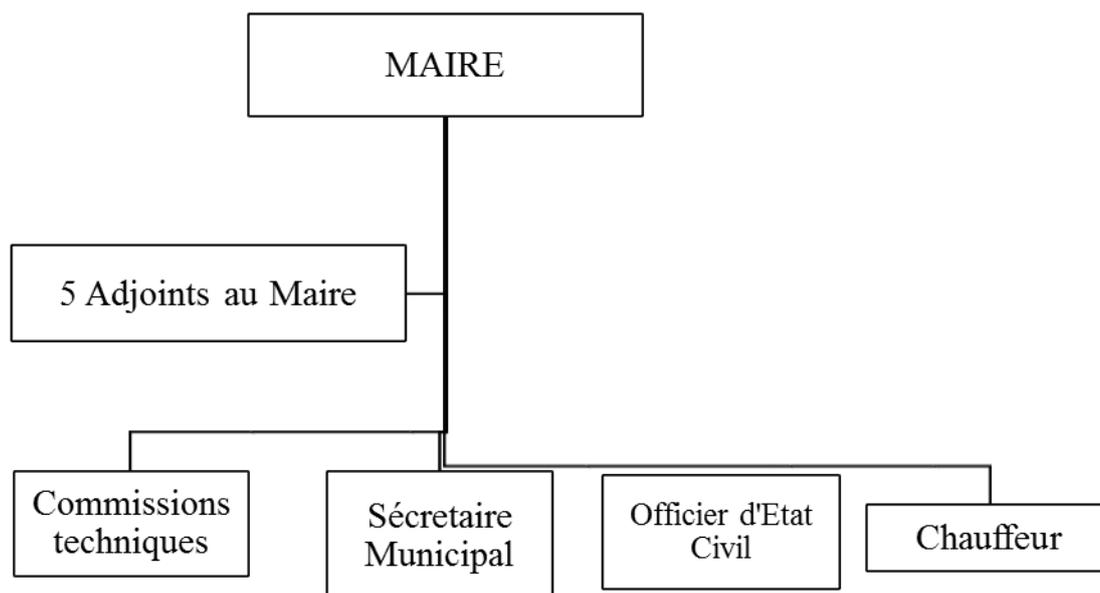
- ☞ Maire ;
- ☞ 05 Adjoints au Maire ;

Ce bureau est aidé dans l'exercice de ses fonctions par huit (08) commissions techniques :

Tableau 14 : répartition des Commissions du Conseil Municipal

COMMISSIONS	REPRESENTANTS
COMM	VICE PRESIDENT MEMBRES
Education	Ngoné NDONG et Abdoulaye Khary NDIAYE
Santé	Bineta FALL, Issa GUEYE et Malick DIOP
Environnement	Abdou NDOUR et khary HANN
Agriculture	Cheikh DIENG et Mbathie FAYE
Elevage	Cheikh DIENG
Finace	Pape KA et Ramata GNING
Domanial	Ousmane THIAM
Jeunesse et culture	Fama THIAM

Le personnel est composé d'un Secrétaire Municipal, d'un Officier d'Etat-Civil et d'un chauffeur.



4.1.2. Composition du conseil municipal

Le conseil Municipal de Dinguiraye compte 40 élus. L'analyse de la répartition des élus selon l'âge montre que les jeunes sont sous représentés au sein de l'exécutif local.

En effet, l'âge moyen des élus est de 49 ans. Les moins de 35 ans ne représentent que 8 % des conseillers alors que ceux âgés de 50 ans et plus en occupent 40 %.

Dans un tel cas de figure, les préoccupations de la jeunesse risquent de ne pas être prises en compte.

Tableau 15 : répartition du nombre de Conseillers selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif	Pourcentage (%)
[26 ; 35 [3	8
[35 ; 50 [21	53
[50 ; 65 [10	25
[65 ; 80 [6	15
Total	40	100

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

La représentativité des femmes a obéit à la loi de la parité absolue. Elles représentent 50% des élus. Cette représentation des femmes dans les instances de décision contraste avec les pesanteurs d'ordre socioculturel qui ne leurs permettaient pas d'être présentes en masse de défendre convenablement leurs préoccupations spécifiques.

La répartition spatiale des conseillers a permis de constater que chacune des quatre zones sont représentées.

Ainsi, il est judicieux de constater qu'il n'y a pas un déséquilibre notoire dans la répartition spatiale des élus locaux. Toutefois, il est important de préciser la confection des listes électorales par les partis a tenu compte des localités favorables à leur mouvance. En conséquence, certains villages se sont retrouvés avec un nombre important d'élus alors qu'une bonne partie n'en compte pas autant.

En outre, il convient aussi de veiller à ce qu'il n'y ait pas de ségrégation spatiale dans la localisation des investissements dans la mesure où chaque conseiller risque de défendre les intérêts de son village d'origine.

Tableau 16 : répartition des Conseillers Municipaux selon les zones

Zones	Effectif des élus	Pourcentage (%)
ZONE DINGUIRAYE	16	40
KEUR MADIOP	14	35
ZONE THIAYTOU	5	13
ZONE KANGHARLO	5	12
Total	40	100

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

En ce qui concerne le niveau d'instruction 80% des élus ne savent ni lire, ni écrire en français. Autrement dit, que ces derniers n'ont pas fréquenté l'école moderne (NFEM).

En revanche, Il y a quatre (04) conseillers qui ont atteint le niveau universitaire, un seul qui a obtenu son BFEM et trois (03) autres qui ont obtenu le niveau CM2.

Cela explique la faible maîtrise du français par les conseillers qui sont sensés travailler sur des documents rédigés dans cette langue. Néanmoins, on constate, que ceux qui ne sont pas instruits en français sont soit alphabétisés en arabe ou dans une langue nationale.

Ce faible niveau d'instruction des élus tient à la faible scolarisation de la population générale. Le risque majeur lié à ce faible niveau d'instruction des élus est sans doute la concentration des pouvoirs de conception et de décision entre les mains des instruits.

A ce faible niveau d'instruction, s'ajoute le manque d'expérience de la majorité des élus en matière de décentralisation. En effet, 78% des conseillers ont été nouvellement élus. De ce fait, ils n'ont pas une bonne connaissance des modalités et procédures de gestion des affaires du Conseil Municipal ou même du rôle qu'ils doivent y jouer ; d'où un besoin énorme en matière de renforcement.

S'agissant de la répartition selon les catégories socioprofessionnelles, 30% des élus sont ménagères, 13% des commerçants, 30% des paysans/producteurs et 23% pour les autres professions notamment médecin, surveillant, photographe, opérateur, maçon, géomètre, boulanger et berger. Le conseil Municipal ne compte ainsi que quatre (04) employés du secteur formel, en l'occurrence le Médecin, le surveillant, le géomètre et l'enseignant. Aucune de ces professions n'est en relation directe avec la décentralisation.

Néanmoins, compte tenu de la prédominance du secteur agropastoral, on peut présumer que les élus accorderont une place prépondérante à l'agriculture et à l'élevage dans les programmes d'investissement.

4.1.3. Fonctionnement du conseil municipal

Le fonctionnement du conseil rural s'apprécie à deux niveaux : le fonctionnement de l'organe délibérant, d'une part, et la participation citoyenne, d'autre part.

4.1.4. Fonctionnement de l'organe délibérant

Le fonctionnement du Conseil Municipal est défini par la loi 2013-10 du 28 Décembre 2013 portant Code des Collectivités locales notamment en son article 93 qui stipule que : « Le maire est l'organe exécutif de la commune. Il est assisté par les adjoints dans l'ordre de leur élection. Le maire et les adjoints doivent résider dans la commune ou en être obligatoirement contribuables ».

Suite à son installation, le conseil Municipal s'est réuni à plusieurs reprises en session ordinaire et extraordinaire pour délibérer sur un certain nombre de points : installation des commissions techniques, débat d'orientation budgétaire, adoption du budget, autorisation et affectation des fonds de dotation et fonds de concours, etc.

Le Conseil Municipal dispose d'un registre de délibération. Par contre, à les commissions techniques, instances d'aide à la décision sont en veilleuse voire non fonctionnelles. Néanmoins, les commissions de santé et domaniale font partie des commissions les plus dynamiques parce qu'étant, sans doute, un domaine à propos duquel le Conseil Municipal a été jusqu'ici le plus interpellé par les populations.

Cependant, l'une des difficultés majeures, qui plombe le fonctionnement de l'organe délibérant est l'insuffisance du niveau d'équipement de la maison communal

mais également en matériels roulant. A cet effet, les tableaux ci-après en sont une illustration parfaite.

Tableau 17 : Niveau d'équipement de l'Hôtel Communal

Collectivités	Existence	Date	Coût/facture
Hôtel Communal	oui	2011	60 000 000
Electricité	Oui	2013	
Eau	Oui	2012	
Téléphone	Non		
Fax	Non		
Connexion internet	Non		
Site internet	Non		

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

Tableau 18 : équipements informatiques et en technologies de l'information et des communications

Equipements en informatiques		
	Maire	Autres
Nbre d'ordinateurs fixes	01	00
Nbre d'ordinateurs portables	01	03
Nbre d'imprimantes	01	01
Nbre de fax	NEANT	NEANT
Photocopieuse	00	01

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

Tableau 19: autres équipements disponibles

Autres équipements		
	Maire	Autres
Ventilateurs muraux	01	03
Groupe électrogène	01	

Tableau 20 : niveau d'équipement en matériel roulant

Collectivités locales	Existants		Besoins en matériels roulant
	Nombres	Destinataires	Matériels roulant
véhicules	02	Personnel de la Commune	01
Motos	00		02
Camions	00		
Autres			

4.2. Participation citoyenne

Un des objectifs majeurs de la décentralisation est de favoriser la participation des populations au processus de développement local.

Cependant, il n'existe pas de système formel de communication ou d'information sur les activités du Conseil Municipal en direction des populations de la Commune.

A la maison Communal, le tableau d'affichage est installé dans la façade intérieure. Ce qui offre un accès facile à l'information des populations.

Un élément important dans le dispositif de bonne gouvernance est l'accès à l'information. L'évaluation de celui montre que la commune de Dinguiraye est très démunie en matière d'outil d'accès à l'information, ainsi elle ne dispose pas de radio communautaire, ni d'accès au réseau internet. Ce qui pose un réel problème dans l'engagement citoyen nécessaire à la participation dans la prise de décision et sur l'éducation citoyenne

Hormis les offres d'Etat-Civil avec les déclarations des naissances, de mariage la vie du Conseil Municipal, sa politique, ses initiatives se passent ainsi sous silence réduisant considérablement la participation communal recherchée à travers la décentralisation comme l'illustre les tableaux suivants :

Tableau 21 : moyens et outils externe du Conseil Municipal

Outils	Oui	Non
Internet		X
Panneau d'affichage		X
Note de service	X	
Téléphone		X
Convocation	X	
Autres		
Radio communautaire		X
Radios de la place		X
Crieur public		X
Journal		X
Panneau d'affichage public		X

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

Dans le Code des Collectivités locales, il est prévu la possibilité pour tout habitant d'une commune de demander à avoir accès aux procès-verbaux, au budget, aux comptes et aux arrêtés du Conseil Municipal, particulièrement de Dinguiraye.

Cependant, ce droit de contrôle est souvent méconnu par les populations mais elles sont parfois consultées sur des décisions majeures que prend le Conseil Municipal et qui les concernent au premier plan notamment lors des débats d'orientation budgétaire (DOB). Elle constitue ainsi une avancée considérable à la mise en œuvre d'une approche participative.

Par ailleurs, il faut souligner l'absence d'un cadre et d'espace de participation des populations à la gouvernance locale. Les Comités Inter villageois de Développement (CIVD) et les Associations de Développement Communautaire (ADEC) sont à la limite non fonctionnelle.

Pourtant, il existe un important tissu associatif dans la commune regroupant les principaux acteurs au développement que compte la localité.

Tableau 22 : Outils de Concertation avec les populations

Outils	Oui	Non
Animateurs locaux		X
Relais communautaires	X	
CVD/ CIVD	X	
Cadres de concertation (globaux et/ou sectoriels)	X	

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

De plus, le budget est élaboré et exécuté exclusivement par le conseil sans un contrôle citoyen. Dans la même optique, la gestion des fonds de dotation ne fait pas l'objet de concertation entre le conseil municipal et les acteurs concernés même s'il est vrai que qu'il s'agit de ressources pré-affectées.

En outre, à défaut d'un cadre de concertation fonctionnel, l'inégale répartition spatiale des élus ne fera qu'approfondir le désintéressement et la démotivation des populations dans la gestion des affaires les concernant. A ce sujet, les difficultés liées à la communication en sont une parfaite illustration.

Outils de présentation de la Commune

outils	Oui	Non
Logo		X
Plaquettes	X	
Albums		X
Site internet		X

Source : diagnostic institutionnel, conseil Municipal, 2015

En dehors des questions de participation, de communication et de renforcement des capacités se posent des difficultés liées à la gestion de l'état civil. Plusieurs causes minent le développement l'état civil dans la commune.

Ensuite au niveau de l'enregistrement, l'un des problèmes majeurs reste l'accès à l'état civil du fait l'enclavement et l'éloignement de certaines localités du chef-lieu de la commune. Ainsi certains événements ne sont pas déclarés ou le sont tardivement.

En outre, au niveau du centre d'état civil (maison communautaire), le personnel est très insuffisant et manque en partie de qualification même si des renforcements de capacités et des mises à niveau leurs sont souvent offerts. En vérité, une seule personne fait office d'officier d'état civil.

Enfin, au niveau des populations les causes majeures sont l'analphabétisme, le manque d'information ou de motivation et l'ignorance de l'importance de l'état civil. A cela on pourrait ajouter la faible implication des chefs de villages. Néanmoins, l'équipe communale semble afficher une volonté à inverser la tendance par l'application des recommandations qui découleront de ce PDC ainsi que des documents annexes en matière de gouvernance locale.

4.3. Dispositif de Bonne Gouvernance

Le tissu associatif dans la commune de Dinguiraye se présente sous la forme d'un réseau dense d'OCB dont les motifs de regroupement vont de l'âge à l'activité économique en passant par l'appartenance confrérique ou le partage d'un équipement collectif. Ainsi nous retrouvons 61 organisations locales qui sont :

CLCOP : (01)

GPF/ GIE : (13)

ASC : (03)

CVD : (13)

COMITES DE SANTE : 04

APE : (08)

CONSEIL COMMUNAL DE LA JEUNESSE : (01)

COMITES DE GESTION DES ECOLES : (08)

COMITES FORAGES :(06)

COMITES DE SANTE : (03)

4.3.1. La gouvernance des OCB

- Existence d'un calendrier de renouvellement
- respect du calendrier de renouvellement
- présentation d'un rapport annuel d'activité
- présentation d'un bilan financier de ces organisations

L'analyse de la dynamique associative exige une revue des relations qu'entretiennent ces différentes organisations avec la collectivité locale. Dans ce sens il est à noter qu'à l'exception du comité de santé, aucune OCB n'a une convention en partage avec la collectivité locale ni encore un équipement en cogestion. Ainsi les relations entre la commune et ces organisations même si elles existent ne sont pas formalisées.

Cela a un impact direct sur le mode de gestion participatif que prône l'acte 3 de la décentralisation. Ce mode de gestion encourage la consultation des citoyens organisés en cadre, à chaque niveau d'action pour le développement local. Alors que les enquêtes révèlent un manque de dynamisme des différents ressorts de gouvernance de proximité.

Il faut aussi noter que conjointement, la gouvernance traditionnelle est assurée par le Grand Serigne GADIAGA et ses collaborateurs.

4.4. Analyse de l'évolution des grandes masses financières

Tableau 23 : évolution des grandes masses financières

Années	Total dépenses de fonctionnement	Total dépenses d'investissement	Total général des dépenses	% dépenses de fonctionnement/dépenses totales
2012	12 301 700	23 336 365	58 974 430	20,86%
2013	13 110 328	24 897 067	38 007 393	34,39%
2014	21 764 000	25 772 537	47 536 537	45,78%
2015	22 364 000	22 298 666	44 662 666	50,07%

4.4.1. Le budget

Aux termes de l'article 188 jusqu'à 123 du Code des Collectivités Locales, le budget de chaque collectivité prévoit pour une année financière toutes les recettes et toutes les dépenses de la collectivité sans contractions entre les unes et les autres. De plus, il est présenté dans les conditions qui sont déterminées par les décrets relatifs à la comptabilité publique.

Le budget est préparé par l'organe exécutif, voté par le conseil de la collectivité et approuvé par le représentant de l'État dans les conditions prévues par le Code des Collectivités Locales.

L'objet de cette analyse financière de la commune de Dinguiraye au cours des quatre dernières années budgétaires (2012 – 2013 – 2014 – 2015) est d'identifier les contraintes de la commune en matière de fiscalité locale et proposer éventuellement des suggestions de façon à améliorer les performances financières et de gestion.

4.4.2. Evolution, profil financier et structure du budget

Les ressources financières des collectivités locales sont aussi diverses que variées. Elles proviennent du produit des recettes fiscales, de l'exploitation du domaine et des services locaux, des ristournes accordées par l'État ou d'autres collectivités publiques sur le montant des impôts et taxes recouvrés à leur profit. Il s'agit là des ressources propres mobilisées sur le territoire de la collectivité locale.

Elle reçoit aussi la répartition annuelle du fonds de dotation des collectivités locales. Ce sont les transferts provenant de l'État. Concernant la commune de Dinguiraye, on remarque, que le budget approuvé au cours des cinq dernières années connaît une stagnation au montant de 17 000 000 F CFA.

Cependant, à l'exception du bond noté entre les années 2012 et 2013, le budget de la Commune, connaît une évolution en dent de scie les trois (03) années suivantes. Toutefois, ce budget est fortement tributaire des fonds de dotation versées par l'État comme nous le verront ultérieurement.

Néanmoins, s'il y'a un aspect qui mérite d'être souligner dans ce budget, c'est l'absence de consécration du recouvrement de la taxe rurale depuis la mise en œuvre de l'acte 3 de la Décentralisation en 2014.

Par ailleurs, on constate, que dans les prévisions budgétaires, la commune de Dinguiraye accorde une place de choix à l'investissement à l'exception de l'année 2015 où elles quasi égales. En effet, pendant cette année les prévisions d'investissement s'élèvent à 22 298 666 contre 22 364 000 F CFA pour le fonctionnement.

Enfin, Il apparaît que les possibilités de mobilisation de ressources sont assez nombreuses pour la commune de Dinguiraye, mais elles sont peu exploitées. C'est à l'image des ressources susceptibles de provenir de la coopération décentralisée et du foncier.

Tableau 24 : évolution des recettes, dépenses pour les investissements et les fonctionnements

Années	Recettes de fonctionnement		Recettes d'investissement		Dépenses de fonctionnement		Dépenses d'investissements	
		Recettes		R		R		R
2012		28 376 119		23 336 365		12 301700		23 336 365
2013		29 322 934		24 897 067		13 110328		24 897 067
2014		25 905 877		25 772 537		21 764000		25 772 537
2015		32 913 234		22 968 669		22 364 000		22 968 669

4.4.3. Analyse des recettes de la collectivité locale

L'analyse des recettes porte sur quatre années budgétaires : 2012- 2013- 2014- 2014. Au regard du tableau ci-dessous, on remarque que l'évolution des recettes se fait en dents de scie. Toutefois, excepté la baisse de 11% notées entre 2013 et 2014,, les recettes totales de la commune ont augmenté considérablement entre 2014- 2015 (27%) .

4.4.4. Analyse du niveau d'investissement par tête d'habitant

L'analyse du niveau d'investissement per capita montre que les dépenses moyennes de fonctionnement par habitant (1394 francs) au cours des cinq dernières années dernières années sont supérieures aux dépenses moyennes d'investissement par habitant (1944 francs).

D'ailleurs au cours des années budgétaires 2013 et 2014, les dépenses d'investissement per capita sont été également inférieures que les dépenses de fonctionnement. Si cette tendance est maintenue, la commune de Dinguiraye aura du mal à mener à bien ses projets communautaires

4.4.5. Analyse de l'évolution des fonds de dotation

L'analyse des fonds de dotation montre qu'ils n'évoluent presque pas au cours des cinq dernières années. En effet, ils sont de 17 000 000 au cours des cinq dernières années.

Ces fonds de dotation représentent 95,36% du total général des recettes. En ce qui concerne les recettes d'investissement, les dotations d'investissement (fonds de

concours) occupent 90% de ces recettes. En conséquence, les capacités d'autofinancement des investissements sont quasi nulles.

Tableau 25 : tableau de synthèse du diagnostic institutionnel

ATOUTS	GAPS	ACTIONS PRECONISEES
<p>1.Existence d'un dispositif de gouvernance</p> <p>2.Participation citoyenne effective aux affaires locales avec les organisations de la société civile</p> <p>3.Relation étroite entre la mairie, les structures déconcentrées et décentralisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Insuffisance de matériels informatiques <input type="checkbox"/> Absence de ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des initiatives de promotion de la santé (infrastructures et équipements) <input type="checkbox"/> Pas de Partenaires Techniques et Financiers de soutien aux initiatives de DEL <input type="checkbox"/> Insuffisance de moyens (financiers, matériels et techniques) <input type="checkbox"/> Faible maîtrise des rôles et responsabilité des élus en rapport aux domaines de compétences <input type="checkbox"/> Absence d'accompagnement et de capacitation des responsables commissions sur les enjeux de l'Acte 3 de la décentralisation. <input type="checkbox"/> Faiblesse dans l'appropriation des initiatives de développement local. <input type="checkbox"/> Faiblesse de la contribution des impôts et taxes <input type="checkbox"/> Absence d'une commission (ou cellule) de communication <input type="checkbox"/> Déficit de visibilité des réalisations et activités du CM <input type="checkbox"/> Absence d'un plan stratégique pour coordonner les activités de communication <input type="checkbox"/> Insuffisance des moyens logistiques et financiers <input type="checkbox"/> Manque de formation des élus <input type="checkbox"/> Coopération décentralisée inexistante <input type="checkbox"/> Des commissions peu fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquisition de matériels informatiques <input type="checkbox"/> Renforcement de capacité sur les rôles et responsabilités et enjeux de l'Acte 3 de la décentralisation <input type="checkbox"/> Développement de partenariats pour des projets économiques (PPP, Coopération Décentralisée). <input type="checkbox"/> Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités <input type="checkbox"/> Organisation de rencontres de partage, d'information et de communication sur les ambitions et initiatives de développement de la Commune <input type="checkbox"/> Formation et mise en place d'un mécanisme de Suivi-Evaluation des projets et programmes qui intègrent une cartographie des interventions <input type="checkbox"/> Organisation de campagnes de sensibilisation et de communication sur la citoyenneté fiscale locale <input type="checkbox"/> Mettre en place une commission de communication <input type="checkbox"/> Elaborer un plan stratégique de communication des activités du CM <input type="checkbox"/> Former les élus (rôle et responsabilités de l'élu, gestion organisationnelle etc.) <input type="checkbox"/> Redynamiser les commissions peu fonctionnelles <input type="checkbox"/> Développer la coopération décentralisée

4.5. Mesure de Performance de La Commune

L'exercice de mesure des performances de la Commune lui affecte une note de 38,5%, ce qui lui confère une faible performance en matière de Bonne Gouvernance locale. Pourtant, force est de constater une bonne implication des populations dans la vie municipale et la transparence dans la gestion administrative et financière. Cependant des efforts sont surtout à faire dans :

- la gestion technique des infrastructures communautaires,

- la mise en œuvre des initiatives de Développement Economique Local,
- le renforcement de la capacité de recouvrement des recettes de la commune.

Tableau 26 : synthèse de la mesure de performance de la Commune

SOUS DOMAINE DE MESURE	NOTE	DIFFICULTES	ACTIONS DE CORRECTION
Accès aux services sociaux de base	5	☐ Difficultés à mobiliser les budgets d'investissement prévus	Développer des stratégies de mobilisation optimales des budgets
Promotion du développement économique local (DEL)	0	Absence d'un dispositif de promotion du DEL	Mettre en place une politique locale de promotion du DEL
Gestion administrative	6,5	☐ Système de management peu efficace ☐ Léthargie des commissions techniques	☐ Améliorer le système de management interne ☐ Redynamiser les commissions techniques
Gestion Technique	5	Difficultés à mettre en œuvre les dispositifs de gestion interne ainsi que la réalisation d'investissements sociaux	Mettre en œuvre les dispositifs incitatifs de bonne gestion technique
Gestion fiduciaire	9	Faible taux de recouvrement des recettes ordinaires	Développer des stratégies pour le recouvrement des recettes ordinaires
Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	10	Léthargie dans le fonctionnement des cadres de participation citoyenne	Redynamiser les cadres de participation citoyenne
Engagement des citoyens	3	Faible mobilisation de l'impôt minimum fiscal	

Source : rapport de mesure de performance

5. LES NOUVELLES DIMENSIONS A FORT ENJEU DE DEVELOPPEMENT

5.1. Migration et Développement

La région de Diourbel a particulièrement constitué jusqu'à une époque récente le « bassin arachidier ». Depuis les années 80, ces régions ont subi une crise profonde marquée, d'une part, par une baisse et une irrégularité pluviométrique et, d'autre part, par la crise de la principale spéculation agricole qu'est l'arachide sur le marché mondial. Il s'en est suivi une désaffectation des villages et zones de cultures par la population active, notamment les jeunes qui ont fortement alimenté l'exode rural vers la capitale Dakar qui a constitué pour certains un territoire d'accueil et pour beaucoup juste une étape en direction de l'Europe Occidentale et majoritairement vers l'Italie. Ce pays a constitué pour différentes raisons (flexibilité des conditions d'entrée, meilleures opportunités d'insertion ou d'employabilité pour des migrants peu ou pas instruits et non qualifiés, etc.) la destination privilégiée des originaires du Bassin arachidier alors que la France, ancienne métropole coloniale fermait ses portes de plus en plus à cette catégorie de travailleurs étrangers.

C'est ainsi qu'une forte communauté de migrants originaires du bassin arachidier, appelés communément les « Modou-Modou » s'est installée durablement dans toutes les régions d'Italie, notamment en Vénétie avec une proportion importante de femmes vivant en couple ou seules. Faute d'une étude spécifique, il n'est pas possible aujourd'hui d'estimer avec précision leur nombre qui pour d'aucuns atteindrait des centaines de milliers d'individus.

Certes l'Etat a pris un certain nombre de mesures en direction des « Sénégalais de l'extérieur » mais des résultats probants sont encore attendus. Quant aux collectivités locales sénégalaises, elles se sont jusqu'ici très peu impliquées dans la prise en charge de la dimension migration et développement or elles sont appelées à jouer un rôle grandissant dans la gouvernance des territoires et la promotion de leur développement. A cet égard, les autorités locales sont appelées à contribuer aux efforts fournis par les migrants individuellement ou en association pour accéder au financement de leurs projets. En effet, face à la crise économique qui frappe l'Europe et fragilise les emplois non-salariés, les migrants sont majoritairement investis vers la mise en œuvre de projets propres avec ou sans perspective immédiate de retour au pays d'origine. Cette perspective reste cependant « plombée » par la question de l'accès au financement auprès des Fonds dédiés et/ou des institutions de financement du fait de l'exigence de la garantie dont ne disposent pas du tout l'écrasante majorité des migrants.

Ainsi, la réforme de la décentralisation dite « Acte III de la décentralisation » qui va conférer aux collectivités locales de nouvelles compétences à caractère économique favorisera un contexte plus favorable à la mobilisation de l'ensemble des acteurs y compris les migrants pour un développement territorial inclusif. C'est dans cet esprit que s'inscrit la volonté de JAPPANDO de favoriser l'intégration de la dimension migration et développement dans les politiques territoriales afin que de manière structurée et durable la question soit prise en charge par les collectivités locales.

5.2. Changements Climatiques

La Commune de Dinguiraye à l'instar des autres zones de la région de Diourbel est caractérisée par un environnement et des ressources naturelles fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures solides et liquides.

Il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs de dégradation de l'environnement. Ces derniers sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que la région comme le département sont très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes ces contraintes, des potentialités qui existent développer le sous-secteur de l'environnement, si elles sont bien exploitées, peuvent développer le sous-secteur de l'environnement.

Au niveau des eaux et forêts, la Commune comme la région est caractérisée par une absence de cours d'eau pérenne et de façade maritime. Elle ne dispose non plus de zones d'intérêts cynégétiques, de zones amodiées, de réserves naturelles intégrales ni de réserves naturelles spéciales. Sa végétation ligneuse est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés, ou de savane-parc avec une forte présence d'Acacia albida. Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse.

La Commune de Dinguiraye à l'instar de la région et des autres régions du domaine soudano-sahélien, subit depuis plusieurs décennies une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement avec comme corollaires :

- ✓ La raréfaction des ressources en eau ;
- ✓ La réduction de la quantité et de la diversité des espèces végétales ;
- ✓ L'érosion et l'acidification croissante des sols ;
- ✓ La diminution sensible des productions agricoles et d'élevages.

Ces différents fléaux, conjugués à la démographie galopante, sont de véritables entraves à la promotion socio-économique de la Commune. Face à cette situation, la stratégie d'actions de la politique forestière régionale a fixé entre autres objectifs :

- ✓ Le développement d'une foresterie communautaire, intégrée, globale et participative ;
- ✓ Le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles ;
- ✓ L'amélioration de l'environnement socio-économique et la satisfaction régulière et durable des besoins des populations en ressources forestières.

5.3. Le Partenariat

La dynamique partenariale n'est pas du satisfaisante et se limite une seule coopération internationale (SOS SANTE du fils de Cheikh Anta DIOP). Les autres liens de partenariat sont locaux mais demeurent très importants. Il s'agit d'ONG ou de programmes de développement tels que, le PNDL, l'ARD, la Sous-Préfecture, le CADL, etc.

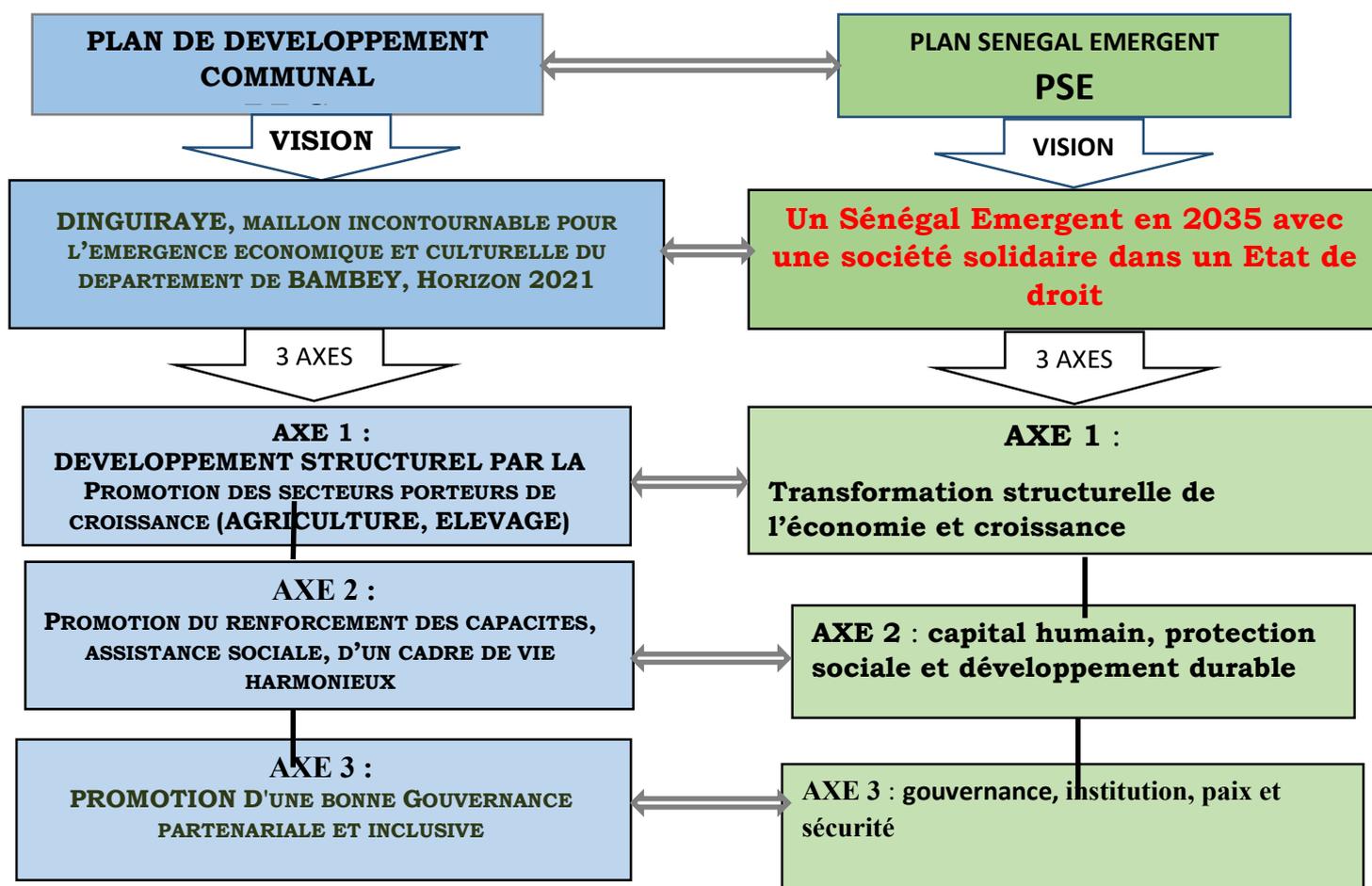
TROISIEME PARTIE : PROJECTIONS DE DEVELOPPEMENT

I. ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

Avec ses potentialités naturelles et humaines propices au développement des secteurs clés de notre économie, la contribution de la Commune de Dinguiraye est beaucoup attendue pour l'atteinte des objectifs de croissance basée sur l'émergence de pôle de développement économique et traduits à travers les trois axes stratégiques du PSE et l'Acte 3 de la décentralisation.

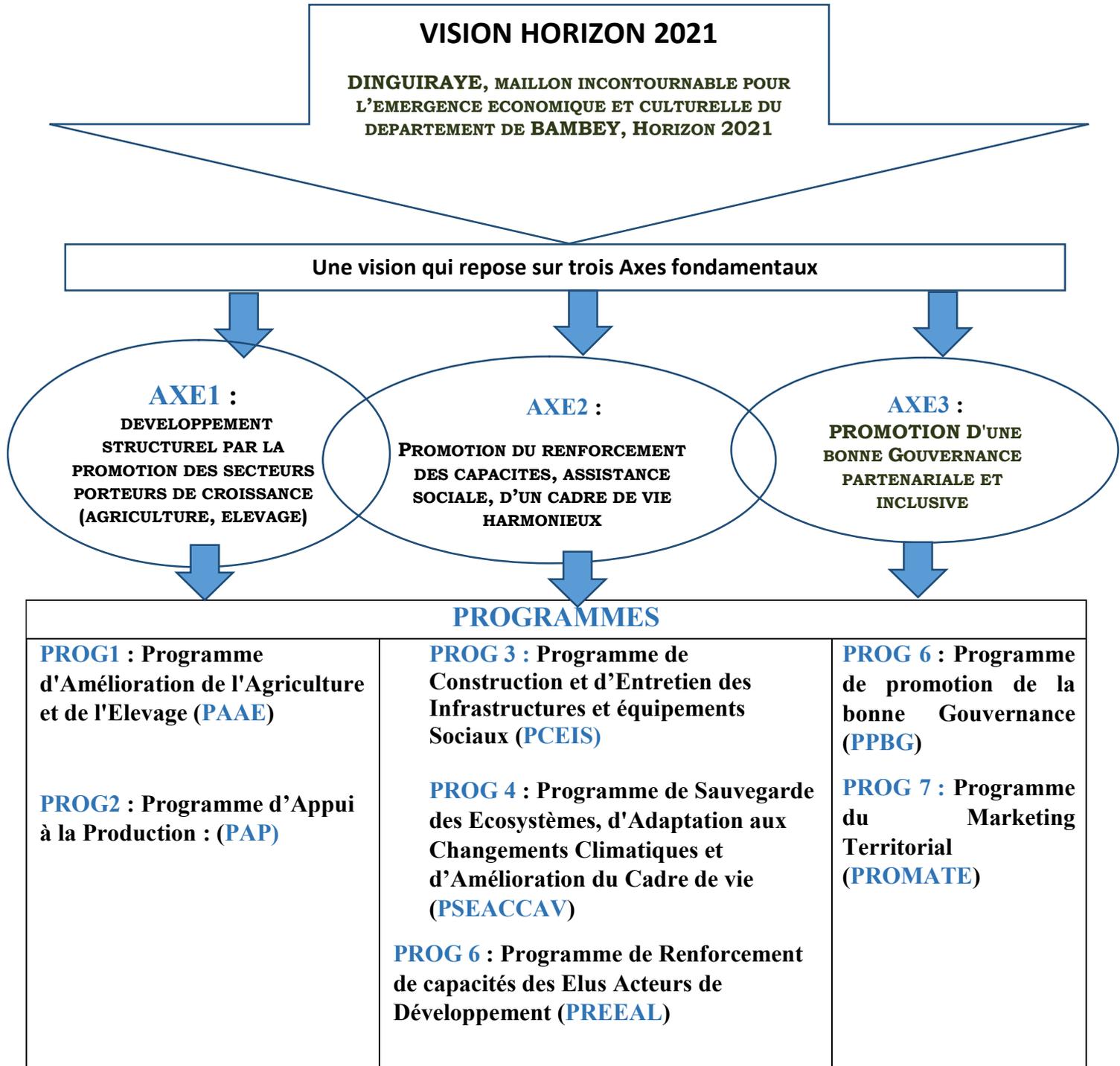
Cette contribution ne peut être assurée sans la combinaison harmonieuse des progrès économiques réalisés par l'ensemble des collectivités locales de la région.

Consciente du rôle central que devrait jouer la commune de Dinguiraye, compte tenu de son historicité et sa position basée des connexions établies avec des Collectivités Locales de la région de Thiès par rapport à la capitale régionale et ses énormes potentialités foncières et, l'équipe municipale a décliné à travers son Plan de Développement Communal, une vision qui repose sur trois axes stratégiques parfaitement arrimées aux orientations du PSE



II. LES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

La mise en œuvre du PDC repose sur sept programmes déclinés suivant les trois axes stratégiques, et qui englobent l'ensemble des secteurs de développement économique et social ainsi que la gouvernance.



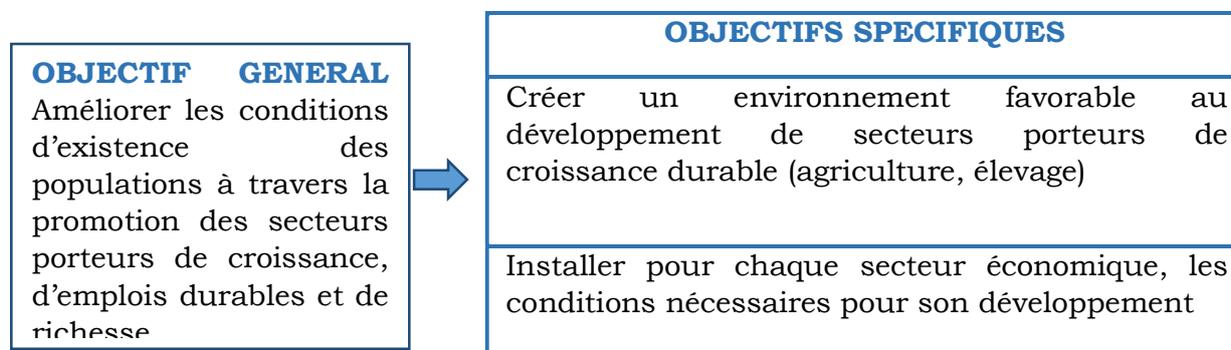
III. BUDGET ET NOMBRE DE PROJET PAR PROGRAMME

PROGRAMME	COÛT	NB DE PROJETS	% COÛT
PAEE	491000	13	17,27%
PAP	975000	6	34,30%
PCEIS	1136400	34	39,98%
PSEACCAV	88000	7	3,10%
PREEAL	41500	9	1,46%
PPBG	16500	4	0,58%
PROMATE	94000	4	3,31%
Total général	2842400	77	100%

AXE1 : DEVELOPPEMENT STRUCTUREL PAR LA PROMOTION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE (AGRICULTURE, ELEVAGE)

PROG1 : Programme d'Amélioration de l'Agriculture et de l'Elevage (PAAE)

Ce programme est un maillon essentiel de l'objectif de croissance économique visé et qui sera porté par les secteurs stratégiques agro-pastoraux. Il s'attèlera à développer l'agriculture familiale et l'élevage extensif chez la couche active de la population en vue d'impulser un développement économique durable, créateur de richesse et d'emplois



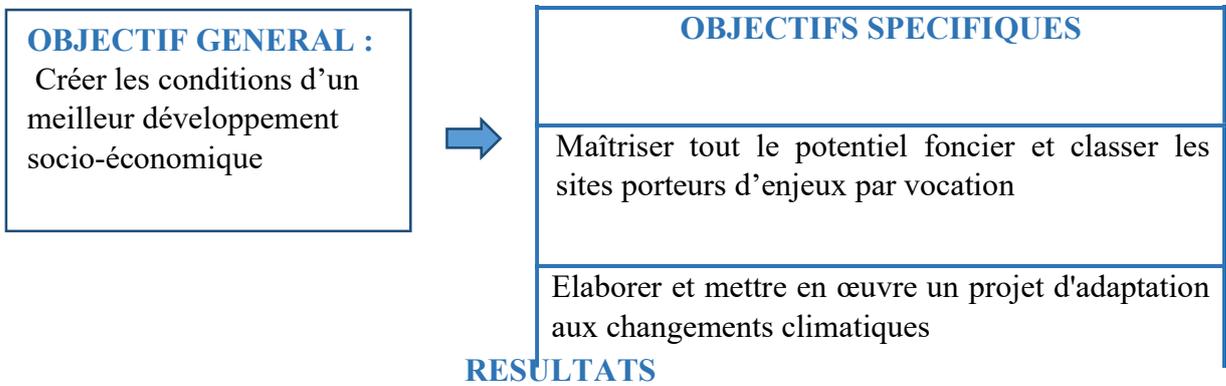
RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
Une contribution importante sur l'autosuffisance alimentaire du pays est apportée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Deux (02) périmètres agricoles réhabilités ✓ Quatre (04) nouveaux périmètres agricoles aménagés (Ndattou, Baridiam, Tounghor, N'diegué) ✓ Une plateforme de service agricole installée (Dinguiraye) ✓ Une unité de transformation de céréales ouverte (Baridiam)

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une ferme familiale 'natangué' de 20 ha créée (Nguer Peulh,) ✓ 10 parcelles de cultures arboricoles de 0,5 ha créées (Keur Madiop, Ndattou, Baridiam, Mérina Ngéwoul, Ndiané 1, Karé, Gramme, Kouréndiagne, Thiaytou, Keur Biram) ✓ Installer une pompe motorisée dans le perimetre de Keur Madiop ✓ Développer des programmes de restauration des terres dégradées
Un développement de l'élevage basé sur la modernisation et la diversification est assuré	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un parcours du bétail aménagé ✓ 4 fermes avicoles modernes créées (1par zone) ✓ Une unité de transformation laitière ouverte (Thiaytou) ✓ Réhabiliter les deux (02) parcs de vaccination (Thiaytou, Thiarène) ✓ 2 nouveaux parcs à vaccination au moins, créés (Kouré, Keur Demba Sap) ✓ Un programme d'insémination artificiel réalisé (bovins, ovins, caprins, équins) ✓ Construire un abattoir moderne (Dinguiraye)
Une gestion rationnelle des ressources minières contribuant au renforcement des ressources fiscales est réalisée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tous les sites de carrière répertoriés
Dinguiraye est devenue une commune attractive pour les touristes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tout le potentiel touristique de la commune valorisé ✓ Réhabiliter le mausolée de Cheikh Anta DIOP (Thiayou – 50 millions)

3. PROG2 : Programme d'Appui à la Production : PAP

Le PAP est destiné à résoudre les différents problèmes d'enclavement et de mobilité qui se posent dans la Commune et entravent le développement des activités économiques. Ses interventions ciblent diversement l'accès à l'énergie, la sécurité routière, la construction et réhabilitation de pistes ainsi que l'accès à des services financiers de proximité



RESULTATS PROG 2	INDICATEUR
Tous les acteurs de développement s'engagent dans des initiatives d'adaptation aux changements climatiques dans l'espace communal	Des campagnes de reboisement initiées
Une dynamique d'anticipation pour un aménagement harmonieux de l'espace communal est enclenchée	Le potentiel foncier évalué Des vocations proposées pour les sites stratégiques identifiés Des projets de lotissement et d'affectations tenant compte de la politique d'habitat sociale réalisés
Une correction significative est apportée sur la structuration de l'habitat	Au moins, les quatre (04) villages centres ont fait l'objet de réaménagement et d'alignement

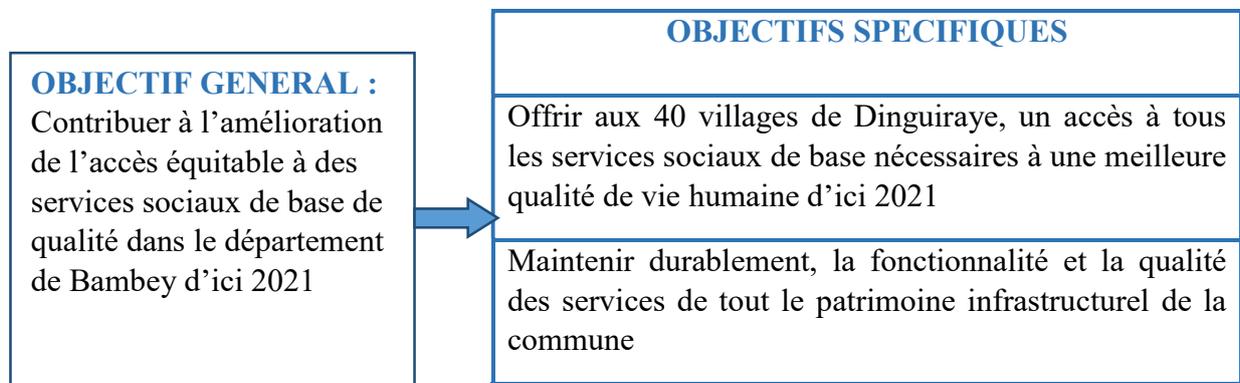
AXE2 : PROMOTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITES, ASSISTANCE SOCIALE, D'UN CADRE DE VIE HARMONIEUX

PROG 3 : Programme de Construction et d'Entretien des Infrastructures et équipements Sociaux (PCEIS)

Ce programme a deux volets. Un premier volet qui vise à absorber par la construction de nouvelles infrastructures, le gap en termes d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement et aux infrastructures culturelles et sportives.

Le second volet est orienté vers l'entretien et la maintenance pour garder en bon état, le stock de capital infrastructurel déjà acquis.

Dans tous les plans de construction, il sera bien tenu compte de la dimension genre et des personnes vivant avec un handicap pour une offre de service adéquat.



RESULTATS

RESULTATS PROG 1	EXTRANTS
Le gap en infrastructures scolaires et ouvrages annexes est résorbé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmenter la capacité d'accueil de la case des tout-petits de Keur Madiop ✓ Sept (07) écoles préscolaires construites (Baridiam, Keur Makhaly, Tounghor, Thiaytou, Gramme, Karé, Mbayé) ✓ Réduire le déficit d'enseignants ✓ Construire six (06) salles de classe supplémentaires dans le CEM (Dinguiraye) ✓ Construire des logements pour enseignants dans l'enceinte du CEM ✓ Clôturer le CEM (1ha) ✓ Construire des édicules dans le CEM ✓ Aménager un espace Jeunes dans le CEM ✓ Alléger et étaler le paiement des frais d'inscription au niveau du CEM ✓ Implanter un système de transport des élèves ✓ Créer un centre multimédia dans le CEM ✓ Six (06) écoles clôturées (Gramme, Mbayé, Baridiam, Keur Madiop, Keur Makhaly, Karé) ✓ Rendre fonctionnel le centre d'alphabétisation de Dinguiraye ✓ Construire un centre d'alphabétisation à Thiaytou ✓ Construire cinq (05) daaras modernes (Ndattou, Paye-Baridiam, Thiaytou, Ndakhar, Nguer Peul)
La couverture sanitaire est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réhabiliter et rendre les deux (02) cases de santé (Keur Makhaly, Ndiané 1) ✓ Renforcer les équipements sanitaires des trois (03) postes de santé (Dinguiraye, Keur Madiop, Thiaytou) ✓ Construire trois (03) maternités pour les trois (03) postes de santé de Dinguiraye ✓ Construire trois (03) logements pour sage-femme au niveau des trois postes de santé ✓ Augmenter la capacité d'accueil des trois (03) postes ✓ Recruter le personnel de santé ✓ Renforcer le personnel de santé ✓ Doter les trois (03) postes de santé en médicaments suffisants ✓ Doter le poste de santé de Dinguiraye d'une ambulance ✓ 1 mutuelle de santé installée (CMU)
Le taux de couverture en eau potable et assainissement est relevé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réhabiliter le château d'eau au niveau du forage de Ndiégué ✓ Construire le château d'eau de Nguer Peul ✓ Construire une unité de potabilisation pour le forage de Thiaytou ✓ Mettre en œuvre un programme d'assainissement dans les ménages
Les taux d'électrification des établissements humains et publics sont	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Electrifier les trente-huit (38) villages restants de la Commune sur les quarante (40) villages

améliorés	
Un environnement propice au développement des activités sportives et culturelles est offert	Onze (11) aires de jeu aménagés et équipés Un (01) stade municipal construit
La longévité des infrastructures sociales de base est assurée	✓ Construire et équiper un foyer de jeunes ✓ Construire et équiper un foyer multifonctionnel pour les femmes

4. PROG 4 : Programme de Sauvegarde des Ecosystèmes, d'Adaptation aux Changements Climatiques et d'Amélioration du Cadre de vie (PSEACCAV)

L'accès pour toutes les familles à un cadre de vie décent constitue une des priorités du PSE. En outre, la disponibilité de ses réserves foncières fera de Dinguiraye une zone convoitée pour l'acquisition d'espace à usages essentiellement agricole. Pour contribuer efficacement à cette politique d'exploitation agricole de masse avec la mise en œuvre du PRACAS, une bonne gestion des ressources foncières mais aussi, une bonne organisation de l'espace communal s'impose. Ce programme, à l'image de son nom, pose les bases essentielles en mettant l'accent sur les deux volets suivants : la gestion et la valorisation de l'assiette foncière, et les lotissements des villages.

Il s'agit d'un programme transversal et spécifiquement environnemental qui repose sur les trois volets suivants :

volet1 : Suivi environnemental et social des projets de la commune.

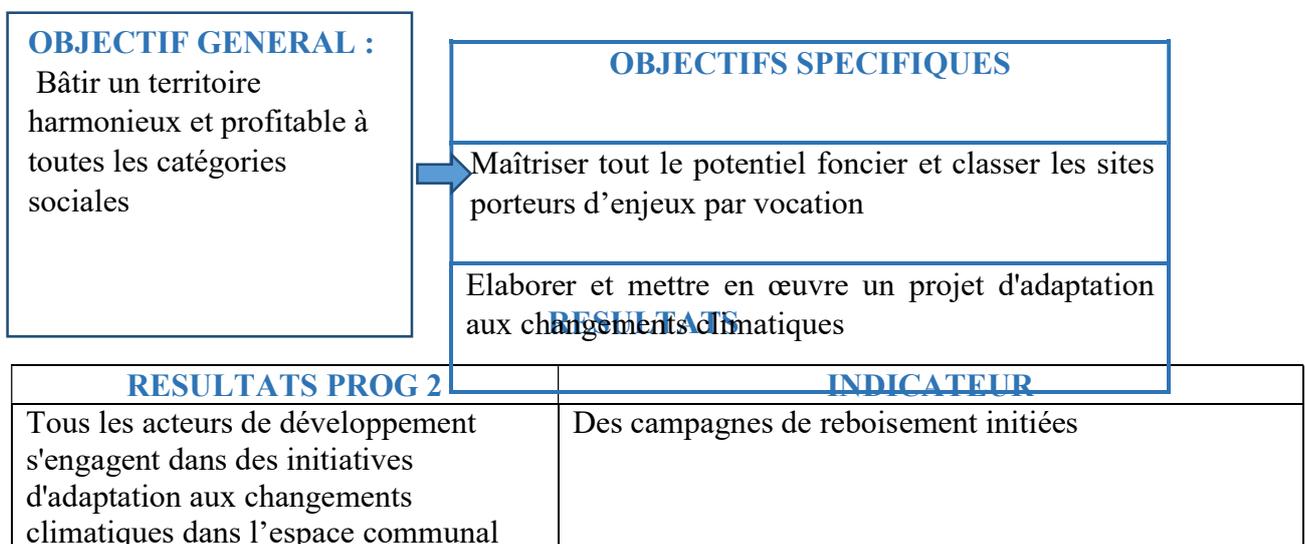
Les screening ou études d'impact environnementales sont réalisés pour tous les projets de la commune et les recommandations formulées seront suivies pour leur bonne application.

Volet 2 : Sauvegarde et régénération des ressources naturelles

Un répertoire des ressources forestières, minières (carrières) etc. est élaboré et des actions de sauvegarde et de valorisation sont proposées.

Volet 3 : Gestion des déchets et du patrimoine immobilier de la commune

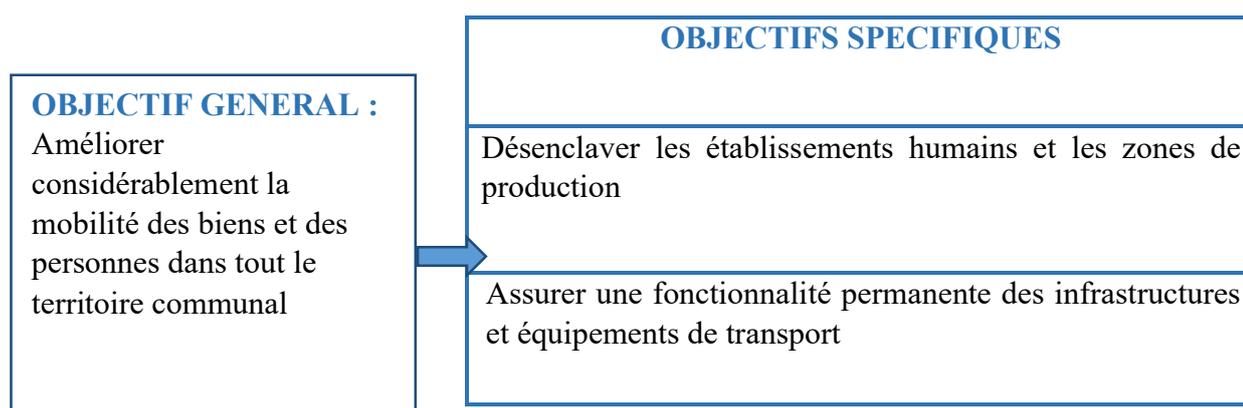
Des actions sur l'organisation de la collecte et de la gestion des déchets dans les villages



Une dynamique d'anticipation pour un aménagement harmonieux de l'espace communal est enclenchée	Le potentiel foncier évalué Des vocations proposées pour les sites stratégiques identifiés Des projets de lotissement et d'affectations tenant compte de la politique d'habitat sociale réalisés
Une correction significative est apportée sur la structuration de l'habitat	Au moins, les quatre (04) villages centres ont fait l'objet de réaménagement et d'alignement
Les actions anthropiques néfastes à l'environnement sont réduites et Les ressources naturelles sont développées et valorisées au profit des populations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ pare-feu ouverts ✓ Initier un projet d'implantation des foyers améliorés ✓ Promouvoir les unités de production de biogaz ✓ Activités de reboisement assisté organisées ✓
Zéro incident environnemental ou social enregistré lors de la mise en œuvre de chaque projet de la commune	Les screenings réalisés avant la mise en œuvre des projets La situation du suivi des recommandations relatives aux aspects environnementaux et sociaux effectuée par trimestre
Un cadre de vie sain est offert aux populations de la commune de Dinguiraye	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un système de gestion des ordures fonctionnel installé Unité de transformation des déchets solides

PROG 5 : Programme de Promotion de la Bonne Gouvernance (PPBG)

Le PGMT vise à porter la problématique de l'amélioration de la mobilité des biens et des personnes à travers des actions de réalisation de pistes de désenclavement mais aussi de gares de stationnement pour le transport des passagers. Il prévoit également un volet relatif à l'aménagement de nouveaux tronçons routiers et l'entretien des pistes existantes avec une forte implication des populations préalablement formées sur les techniques d'entretien des pistes.



RESULTATS

RESULTATS PROG 5	INDICATEUR
Tous les villages et les sites de production ont accès à une piste	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire la piste Dinguiraye-Gramme-Nguer-Thiaytou (10 km) ✓ Construire la piste Dinguiraye-Baridiam-Keur Birame-Badar (10 km) ✓ Réaliser la piste Dinguiraye-Gramme-Nguer-Ndialigué-

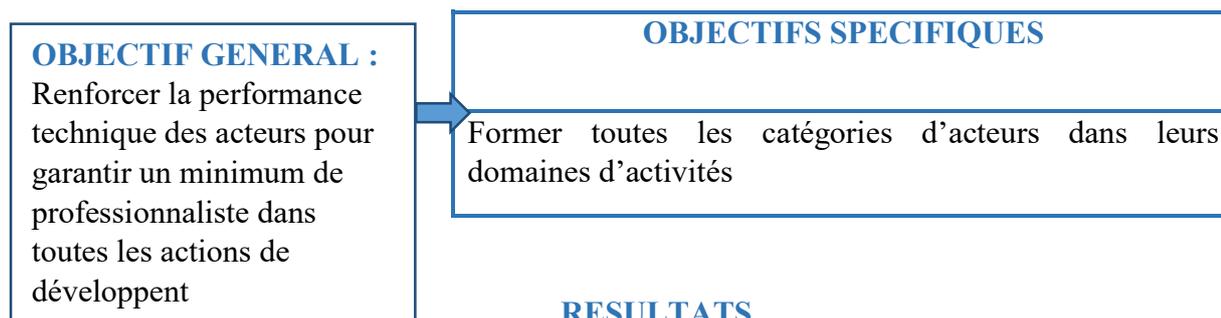
	Thiéul-Ndiagne Mbayé (13 km) ✓ Réhabiliter la piste Keur Madiop-Dinguiraye (6 km) ✓ Bitumer la route Bambey-Gawane-Thieytou-Dinguiraye (Etat)
Toutes les infrastructures et équipements de transport sont en permanence praticables et fonctionnels	Des activités d'entretien des pistes effectuées

AXE3 : PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE PARTENARIALE ET INCLUSIVE

PROG 6 : Programme de Renforcement de capacités des Elus et Acteurs Locaux (PREEAL)

Ce programme a pour cible, l'ensemble des acteurs de développement de la commune tels que les élus, l'équipe technique municipale, les OCB etc.

Sur la base d'un plan de formation qui définit l'ensemble des besoins de renforcement de capacité technique, des sessions de formation seront déroulées avec l'appui des partenaires afin de permettre aux acteurs de mieux exercer leurs missions dans la marche du développement de la collectivité locale.

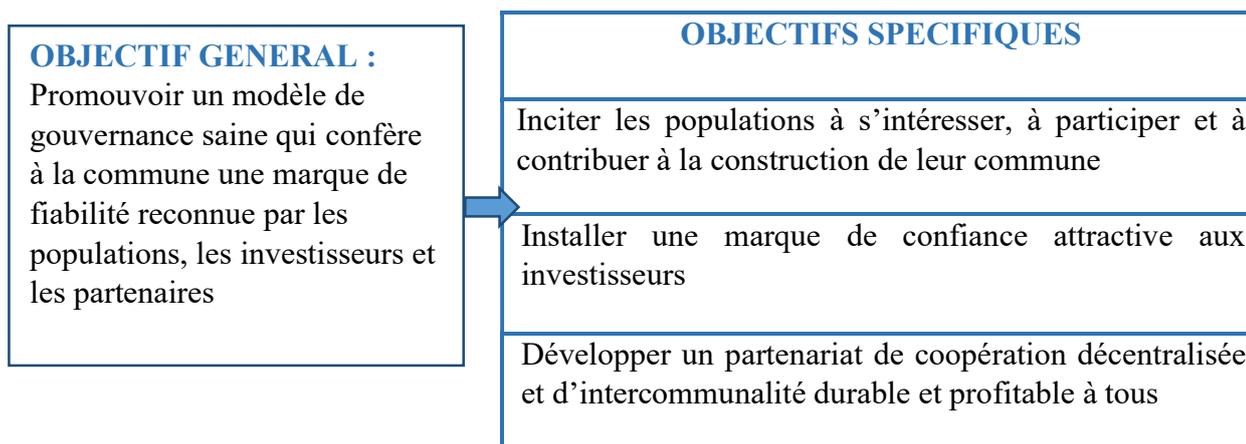


RESULTATS

RESULTATS PROG 6	INDICATEUR
Les conseillers municipaux, l'équipe technique municipale et les OCB ont les capacités techniques nécessaires pour jouer pleinement leurs rôles dans le champ du développement de la commune	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les capacités du Conseil municipal ✓ jeunes formés dans les métiers porteurs d'emplois ✓ 5sessions de formation offertes au personnel de santé communautaire ✓ Au moins 1GIE (Gallé Aynabé) formé et accompagné dans le développement de la culture fourragère ✓ Un plan de renforcement de capacité proposé et mis en œuvre durant les 3 ans ✓ Renforcer les capacités des acteurs du CLCOP dans les nouvelles techniques agricoles et en microprojet ✓ Renforcer les capacités des GPF

PROG 7 : Programme de de Marketing Territorial (PROMATE)

Ce programme a deux volets. Un premier qui oriente l'équipe municipale dans les aspects de transparence basés sur un bon dispositif de communication et une forte implication des communautés à travers la mise en place et l'animation des comités villageois de développement. Et un second qui, s'appuyant sur le mécanisme de communication solide, propose des actions dont le but est de capter le maximum de partenaires de coopération et d'investisseurs. Une proposition sur les meilleures formes d'intercommunalité est aussi attendue de ce programme.



RESULTATS

RESULTATS PROG 6	INDICATEUR
Les moyens matériels de la commune sont renforcés	✓ Renforcer le personnel technique de la Municipalité
Les populations s'impliquent activement dans le processus de mise en œuvre du PDC	✓ Les outils et équipement renforcés ✓ Journées l'excellence organisée ✓ Les CVD et les CIVD redynamisés et animés
Le niveau de collecte de la taxe et des impôts est amélioré	✓ Les comités de gestions redynamisés ✓ Un plan de communication élaboré et mise en œuvre ✓ Le taux de recouvrement de la fiscalité amélioré
Des conventions de partenariats publics privés sont obtenues	Des investisseurs privés installés
Des partenariats de coopération décentralisés sont scellés	Le nombre de partenaires de coopération augmenté
Des partenariats d'intercommunalité sont effectués	Un ou des partenariats d'intercommunalité scellés

IV. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ces 7 programmes gages de l'atteinte des objectifs fixés dans le PDC, exige la disponibilité de ressources financières et une stratégie efficace reposant sur un bon suivi des actions lors de leur réalisation.

En effet, pour suivre la dynamique de notre approche, la commune peut désigner pour chaque programme, un responsable chargé du pilotage de sa promotion et de son exécution.

Les chargés de programmes qui n'étaient pas membres du comité de suivi du PDC, les deviennent aussitôt après leur nomination pour intégrer le dispositif de suivi et d'évaluation unique mise en place.

Pour le financement des programmes, un forum des partenaires sera organisé pour bénéficier d'appuis techniques et financiers des partenaires.

En outre, les programmes qui ne trouvent pas financement lors de la table ronde seront soumis aux appels à projets.

Une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec une mise en profit des ressortissants de la commune et du portail web conçu à cet effet.

V. STRATEGIE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le comité restreint mis en place après le forum est chargé du suivi et de l'évaluation du PDC. Après validation du document, il sera élargi au partenaire intervenant dans la commune, aux présidents de commission et aux chargés de programmes. L'équipe restreinte est chargée d'organiser la collecte et d'exploiter les données de suivi à travers des rencontres périodiques. Les résultats sont validés par le comité élargi.

Les chargés de programmes et les présidents de commissions sont chargés du portage de la diffusion des résultats des domaines spécifiques, les concernant. Le coordonnateur du comité (1^{er} adjoint au Maire) se charge de la diffusion du document de synthèse.

Le processus de suivi est résumé dans le tableau suivant

ACTIVITE	OUTILS	ECHEANCE	LIVRABLE
Suivi des projets en cours	Matrice des projets en cours	Trimestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution des projets en cours
Suivi de la matrice de la situation de référence	Situation de référence par secteur	Semestriel	Rapport précisant le niveau d'évolution de la réduction des gaps
Evaluation du plan d'investissement	Matrice du PIL	Annuelle	Rapport d'évaluation précisant le niveau d'atteinte des résultats

ANNEXE : TABLEAU DETAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGETISE

PROJETS	PRODUITS ATTENDUS	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total (en milliers FCFA)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	SOURCE DE FINANCEMENT
Axe 1 : DEVELOPPEMENT STRUCTUREL PAR LA PROMOTION DES SECTEURS PORTEURS DE CROISSANCE (AGRICULTURE, ELEVAGE)										
1. Programme d'Amélioration de l'Agriculture et de l'Elevage (PAAE)										
Acquisition de matériels agricoles	Achat de semoirs, houes sines, houes occidentales	Agriculture	Commune	20000	10000	10000	0	0	0	COMMUNE / PUDC/ MAER
Installation une pompe motorisée	Achat d'une pompe motorisée	Agriculture	Keur Madiop	3000	3000	0	0	0	0	COMMUNE, ETAT/PAFA/PAPSEN
Réhabilitation de deux (02) périmètres agricoles	Opération de réaménagement des parcelles, remise à l'état de clôture	Agriculture	Kangharlo	5000	2500	2500	0	0	0	COMMUNE, ETAT/PAFA/PAPSEN
Aménagement de quatre nouveaux périmètres maraichers	Identification du site, équipement, formation, gestion groupement	Agriculture	Ndattou, Baridiam, Tounghor, Ndiégué	20000	0	5000	5000	5000	5000	Commune /ETAT/PAPSEN/PAFA
Construction d'une unité de transformation et de conservation de céréales	Construction d'un magasin sous la gestion d'une organisation reconnue.	Agriculture	Baridiam	40000	0	40000	0	0	0	commune/PAFA
Aménagement d'une ferme familiale natangué de 20ha	Aménagement, installation, formation, intrants	agriculture	Ngher Peulh	240000	240000	0	0	0	0	Commune /ANIDA
Aménagement de 10 parcelles arboricoles	Aménagement, installation, formation, intrants	agriculture	Keur Madiop, Ndattou, Baridiam, Mérina Ngéwoul, Ndiané 1, Karé, Gramme, Kouréndiagne, Thiaytou, Keur Biram	10000	2000	2000	2000	2000	0	Commune / MEDD

Mise en place de 04 fermes avicoles modernes	4 fermes à la disposition d'association des jeunes et des groupements des femmes formalisées	Élevage	Zones : Dinguiraye, Keur Madiop, Kangharlo, Thieytou	80000	20000	20000	20000	20000	0	Commune/ANPEJ/PAPEJF
Implantation d'une unité de transformation laitière	Une unité de transformation laitière ouverte	Élevage	Thiaytou	12000	0	0	0	0	0	Commune/MEPA
Réhabilitation des deux (02) parcs de vaccination	02 parcs de vaccination réhabilités	Élevage	Thiaytou, Thiarène	2000	1000	1000	0	0	0	Commune
Implantation de deux (02) nouveaux parcs de vaccination	02 nouveaux parcs de vaccination implantés	Élevage	Kouré, Keur Demba Sap	4000	2000	2000	0	0	0	Commune
Initiation d'un programme d'insémination artificiel	programme d'insémination artificiel réalisé	Élevage	Commune	5000	1000	1000	1000	1000	1000	Commune/MEPA
Construction d'un abattoir moderne	Abattoir moderne construit	Elevage	Dinguiraye	50000	0	0	0	50000	0	Commune/MEPA
TOTAL (PAEEL)				491 000	281500	83500	28000	78000	6000	
2. Programme d'Appui à la Production (PAP)										
Construire la piste Dinguiraye-Gramme-Nguer-Thiaytou (10 km)	Piste de production fonctionnelle	Désenclavement	Dinguiraye-Gramme-Nguer-Thiaytou	250000	250000	0	0	0	0	Commune/PUDC
Construire la piste Dinguiraye-Baridiam-Keur Birame-Badar (10 km)		Désenclavement	Dinguiraye-Baridiam-Keur Birame-Badar	250000	0	2500000	0	0	0	Commune/PUDC
Réaliser la piste Dinguiraye-Gramme-Nguer-Ndialigué-Thiéul-Ndiagne Mbayé (13 km)		Désenclavement	Dinguiraye-Gramme-Nguer-Ndialigué-Thiéul-Ndiagne Mbayé	325000	0	0	325000	0	0	Commune/PUDC
Réhabiliter la piste Keur Madiop-Dinguiraye (6 km)		Désenclavement	Keur Madiop-Dinguiraye	150000	0	0	0	150000	0	Commune/PUDC
Bitumer la route Bambey-Gawane-Thieytou-Dinguiraye (Etat)		Désenclavement	Bambey-Gawane-Thieytou-Dinguiraye							Commune/Etat/AGERROUTE
Electrification des trente-huit (38) villages restant de a Commune sur les quarante		Energie								Commune/SENELEC

TOTAL (PAP)	975000	250000	2500000	325000	150000	0	
TOTAL AXE 1 = (PAEL) + (PAP)	1 466 000	531500	2583500	353000	228000	6000	

AXE2 : PROMOTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITES, ASSISTANCE SOCIALE, CADRE DE VIE HARMONIEUX										
1. Programme de Construction et d'Entretien des Infrastructures et équipements Sociaux (PCEIS)										
Campagne de sensibilisation pour l'inscription à l'Etat Civil										
Augmentation de la capacité d'accueil de la case des tous-petits	La case des tous-petits existant bénéficie d'une extension	Education	Keur Madiop	5000	5000	0	0	0	0	Commune, Partenaires
Construction de sept (07) écoles préscolaires	07 écoles préscolaires construites	Education	Baridiam, Keur Makhaly, Tounghor, Thiaytou, Gramme, Karé, Mbayé	175000	25000	25000	25000	25000	25000	Commune
Réduction du déficit des enseignants	Déficit d'enseignants réduit	Education	Toutes les écoles de la Commune							Etat
Construction de six (06) salles de classe équipée	06 classes pour résorber le gap ratio élèves	Éducation	CEM Dinguiraye	42000	7000	7000	7000	7000	14000	Conseil départemental de Bambey
Construction d'un logement pour enseignants du CEM	Des logements pour enseignants construits	Education	CEM Dinguiraye	20000	20000	0	0	0	0	Commune
Aménagement d'une salle d'informatique équipée	Constructions et équipements.	Éducation	Lycée, Ndiarème, Tivaoune et Ndiarème	10000	5000	5000	0	0	0	Commune
Cloture du CEM d'un (01) ha	Construction du mur de cloture	Education	Dinguiraye	5000	5000	0	0	0	0	Conseil départemental de Bambey
Construction de blocs d'hygiène dans le CEM	Des blocs d'hygiènes construites dans le CEM	Education	CEM Dinguiraye	900	900	0	0	0	0	Commune
Amenagement d'un espace Jeune dans le CEM	Grandes salles, toilettes, documentation, prestation culturelle et de loisirs, matériels de sonorisation	Jeunesse	Dinguiraye	30000	0	30000	0	0	0	Commune, Etat
Allègement et étalement des frais d'inscription au niveau du CEM										APE, CEM

Mise en place d'un réseau de transport des élèves	Le déplacement des élèves est assuré	Transport	Commune	50000	0	0	0	0	5000	Commune, Partenaires
Acquisition de (100) tables bancs	Format table pour 2 personnes.	Éducation	Commune	3500	1750	1750	0	0	0	Commune/DPRE
Construction de cinq (05) Daara modernes	Identification site, comité suivi et contrôle, travaux.	Éducation	Ndattou, Paye-Baridiam, Thiaytou, Ndakhar, Nguer Peul	250000	50000	50000	50000	50000	50000	Commune/Ministère de l'éducation
Rendre fonctionnel le centre d'alphabétisation de Dinguiraye	Fonctionnement normal du centre d'alphabétisation	Alphabétisation	Dinguiraye	2000	2000	0	0	0	0	Commune
Construction d'un centre d'alphabétisation	Un nouveau centre d'alphabétisation est fonctionnel	Alphabétisation	Thiaytou	30000	0	0	30000	0	0	Commune, partenaires
Construction de (06) murs de clôtures des établissements élémentaires	recrutement de l'expertise local (maçons)	Éducation	Gramme, Mbayé, Baridiam, Keur Madiop, Keur Makhaly, Karé	6000	3000	3000	0	0	0	Commune
Appui aux Daras traditionnels	dotation en matériels didactiques	Éducation	Commune	25000	5000	5000	5000	5000	5000	Commune
Promotion de programmes d'alphabétisation	Organisation de 2 sessions de formation pour les femmes	Éducation	Commune	10000	2000	2000	2000	2000	2000	Commune
Réhabiliter et rendre fonctionnel les deux (02) cases de santé		Santé	Keur Makhaly, Ndiané 1	10000	5000	5000	0	0	0	Commune
Construction de salle d'attente dans les deux (02) cases de santé	Maçonnerie	Santé	Keur Makhaly, Ndiané 1	2000	0	0	2000	0	0	Commune /partenaires
Renforcer les équipements sanitaires des trois (03) postes de santé	Dispositif sanitaire assez bien équipé	Santé	Dinguiraye, Keur Madiop, Thiaytou	30000	10000	10000	10000	0	0	Commune, Partenaires
Construire trois (03) logements pour sage-femme au niveau des trois postes de santé		Santé	Dinguiraye, Keur Madiop, Thiaytou	30000	10000	10000	10000	0	0	Commune, Comités de Santé
Construire trois (03) maternités pour les trois (03) postes de santé de Dinguiraye		Santé	Dinguiraye, Keur Madiop,	21000	7000	7000	7000	0	0	Commune, Etat

			Thiaytou							
Recruter le personnel de santé		Santé	Commune							Commune, Etat
Mise en place d'un circuit adapté de stockage des médicaments	Agrandissement	Santé	Commune							Commune
Doter le poste de santé de Dinguiraye d'une ambulance	Acquisition d'un matériel roulant	Santé	Dinguiraye	15000	15000	0	0	0	0	
Planter une mutuelle de santé		Santé								Commune, Comités de Santé, Etat
Réhabiliter le château d'eau au niveau du forage de Ndiégué	Le Château est à nouveau fonctionnel	Hydraulique	Ndiégué	25000	0	0	25000	0	0	Commune, Partenaires
Construire le château d'eau de Nguer Peulh		Hydraulique	Nger Peulh	50000	0	0	0	0	50000	Commune, Partenaires
Construire une unité de potabilisation pour le forage de Thiaytou		Hydraulique	Thiaytou	9000	9000	0	0	0	0	Commune, Etat/PEPAM
Mettre en œuvre un programme d'assainissement dans les ménages		Assainissement	Commune							
Onze (11) aires de jeu aménagés et équipés		Sport								
Construction d'un espace jeune	Terrains de football, équipements éducation sportive	Loisirs/culture	Commune	30000	0	0	0	30000	0	Commune /partenaires
Construction d'un stade municipal	Identification du site, délibération et construction	Sport	Commune	250000	0	100000	100000	50000	0	Commune /ADM
TOTAL (PCIES)				1136400	187650	260750	273000	169000	151000	

2. Programme de Sauvegarde des Ecosystèmes, d'Adaptation aux Changements Climatiques et d'Amélioration du Cadre de vie (PSEACCAV)

Campagne de reboisement	Régénération de l'écosystème	Environnement	Commune	10000	2000	2000	2000	2000	2000	Commune, IREF
Au moins, les quatre (04) villages centres ont fait l'objet de réaménagement et d'alignement	Alignement et réaménagement des villages	Urbanisme								
Acquisition de 100 bacs à ordures		Assainissement, Urbanisme et Habitat	Commune	3000	3000	0	0	0	0	Commune/PN GD
Mise en œuvre de latrines publiques modernes	infrastructures publics : maternité, écoles, daras, des mosquées et autres lieux publics	Assainissement, Urbanisme et Habitat	Commune							Commune /Direction de l'assainissement /ONAS
Mise en place d'un système d'assainissement	Evacuation des déchets et eaux pluviales.	Assainissement, Urbanisme et Habitat	Commune							Commune /partenaires

Construction de 50 Latrines ménages par village		Assainissement, Urbanisme et Habitat	Commune	45000	9000	9000	9000	9000	9000	
Mise en œuvre d'un dispositif de valorisation des déchets (collecte, tri, transformation, vente des produits)	Création de décharge et d'unité de collecte de recyclage des ordures avec une unité de contrôle local	Assainissement, Urbanisme et Habitat	Commune	30000	20000	10000	0	0	0	Commune /partenaire
TOTAL (PSEACCAV)				88000	34000	21000	11000	11000	11000	
1. Programme de Renforcement de Capacités des acteurs locaux (PRAEEL)										
5 sessions de formation offertes au personnel de santé communautaire	Matrone, ASC, Relais	Santé	Commune	10000	2000	2000	2000	2000	2000	Commune, Etat
Au moins 1GIE (Gallé Aynabé) formé et accompagné dans le développement de la culture fourragère	Eleveurs formés	Elevage	Commune	5000	2500	0	2500	0	0	Commune, Etat
Renforcer les capacités des acteurs du CLCOP dans les nouvelles techniques agricoles et en microprojet	Les capacités des producteurs fortement renforcées	Agriculture	Commune	10000	5000	0	5000	0	0	Commune, Etat
Renforcement de capacités techniques sur l'embouche bovine	Organisation de 4 sessions de formation regroupant 40 bénéficiaires (GPF et association de jeunes)	Agriculture	Commune	4000	0	2000	2000	0	0	Commune /Services Techniques
Formation des OCB en gestion administrative et financière, leadership, gestion de projets, création d'entreprises	Identifier les groupements de femmes pour bénéficier des 5 sessions dont 35 bénéficiaires/an.	Agriculture	Commune	5000	1000	1000	1000	1000	1000	Commune /Services Tech
Elaboration Plan d'Education et de Formation (PEF) de la Commune	Rencontre de préparation du processus participatif avec mise en place de comité de suivi-technique locale, déroulement et extrant	Tous secteurs	Commune	2000	2000	0	0	0	0	Commune /partenaires
Renforcement de capacités des organes de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	Animation de 3 sessions au profit des comités de gestion des structures sanitaires et scolaires.	Education/santé	Commune	3000	1000	0	1000	0	1000	Commune /Services Technique /partenaires
Formation en informatique et technique d'archivage	Bénéficiaires 40 élus comprenant le secrétaire municipal, le responsable de l'état civil et l'archiviste pour 2 sessions	Gouvernance	Commune	500	500	0	0	0	0	Commune /Services Technique
Formation des élus et des délégués de quartiers sur leur rôles et responsabilité.	Organisation de 2 sessions portant sur partage d'expérience de gouvernance de proximité, mise à niveau sur la	Gouvernance	Commune	2000	1000	0	1000	0	0	Commune /ARD/autres partenaires

	décentralisation et DEL									
TOTAL (PREEAL) =				41500	15000	5000	14500	3000	4000	
TOTAL AXE 2 : (PGIES) +(PSEACCAV)+PRAD =				1265900	236650	286750	298500	183000	166000	
AXE 3 : PROMOTION D'UNE BONNE GOUVERNANCE PARTENARIALE ET INCLUSIVE										
1. Programme de promotion de la bonne Gouvernance (PPBG)										
Élaboration d'un manuel de procédures	Mise en place comité technique, ateliers d'infos et communication, déclinaison processus et extrant	Gouvernance	Commune	1500	1500	0	0	0	0	Commune
Redynamisation des comités villageois	Rencontre d'information et communication et d'élaboration de planning d'action	Gouvernance	Commune	2000	2000	0	0	0	0	Commune /partenaires
Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité	Ateliers de partage, diagnostic et planification	Gouvernance	Commune	3000	1500	1500	0	0	0	Commune /partenaires
Informatisation de l'État civil	Rencontre d'infos/communication et formation sur les outils et technique, acquisition des équipements et opération	Gouvernance	Mairie	10000	0	0	10000	0	0	Commune /partenaires
TOTAL (PGMT)				16500	5000	1500	10000	0	0	

2. Programme Marketing Territorial (PROMATE)										
Organisation de semaines culturelles	Mise en place comité de coordination représentatif (mobilisation des ressources) pour activités annuelles regroupant les originaires et fidèles et hôtes	Socio-culturelle	Commune	25000	5000	5000	5000	5000	5000	Commune /OCB/partenaires
Création du Site Web communal	Recrutement d'un gestionnaire du site pour mises à jour régulières	gouvernance	Commune	9000	1800	1800	1800	1800	1800	Commune /partenaires
Organisation d'une journée de l'excellence	Mise en place d'un comité de coordination (mobilisation des ressources) sous l'encadrement de la mairie	socioculturelle	Commune	20000	4000	4000	4000	4000	4000	Commune /partenaires
Réhabilitation du Mausolée de Cheikh Anta	Interpellation et mobilisation des artisans du terroir pour une meilleure implication	Patrimoine	Commune	40000	10000	10000	10000	10000	0	Commune /OCB/partenaires
TOTAL(PROMATE)				94000	20800	20800	20800	20800	10800	
TOTAL AXE 3 : (PRG) + (PROMATE)				110500	25800	22300	30800	20800	10800	
				2842400	793950	2892550	682300	431800	182800	

TOTAL PIL							
------------------	--	--	--	--	--	--	--

NB :

Certains projets mentionnés dans le Plan d'Investissement Local ont une envergure qui dépasse le niveau Commune et seront ainsi réalisés grâce à l'intercommunalité et sur financement extérieur imputable à l'Etat et ses divers projets et programmes.

Il s'agit entre autres

- 1) Acquisition de matériels agricoles
- 2) Construction d'un abattoir moderne
- 3) Aménagement de pistes production, bitumage de pistes latéritiques, etc.

Etant donné que le PDC couvre une période de six (06) ans, la dernière sera consacrée à l'évaluation finale sur l'état de mise en œuvre.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Ordre	Prénom(s) et Nom	Fonction	Commission	Sexe	Age	Village / Quartier	Profession	Nbre Mandat	Niveau d'instruction	
1	Abdou NDOUR	1 ^{er} Adjoint Maire	Environnement	M	45	Thieytou	paysan	1	-	Alphabétisé
2	Ngoné NDONG	CM	Education	F	44	Keur Madiop	Commerça nte	1	-	Alphabétisé
3	Mamadou Kébé GADIAGA	CM	-	M	51	Dinguiraye	Opérateur économique	1	BAC+	-
4	Maty DIANE	CM	-	F	34	Ndiané I	Ménagère	1	-	Alphabétisé
5	Abdoulaye Khay NDIAYE	Officier état Civil	Education	M	39	Keur Madiop	Producteur	1	BFEM	-
6	Bineta FALL	CM	Santé	F	49	Ndiané II	Producteur	1	-	Alphabétisé
7	Abdoulaye DIOP	CM	-	M	48	Ndiayalla I	Paysan	1	-	Arabe

8	Daro HANN	CM	-	F	44	Karé	Productrice	1	-	Alphabétisé
9	Pape KA	CM	Finance	M	44	Nguer Peul	Berger	1	-	Arabe
10	Sokhna Daba DIBA	CM	-	F	62	Paye Baridiame	Ménagère	1	-	Alphabétisé
11	Mor FAYE	CM	-	M	75	Paye Baridiame	Marabout	2	-	Arabe
12	Maty DIOP	CM	-	F	56	Goll	Ménagère	1	-	Alphabétisé
13	Ousmane MBENGUE	CM	-	M	67	Keur Demba Sap	Commerçant	2	-	Arabe
14	Fama THIAM	CM	Jeunesse et Culture	F	31	Ndattou	Ménagère	1	-	Alphabétisé
15	Tamsir DIAW	CM	-	F	63	Ndiégué	Commerçant	2	-	Alphabétisé
16	Absa GUEYE	C M	-	F	40	Ndiayalla II	Ménagère	1	-	Alphabétisé
17	Diabel NDIR	C M	-	M	53	Tonghor	Boulangier	2	-	Alphabétisé
18	Khary HANE	C M	Environnement	F	46	Keur Madiop	Ménagère	1	-	Alphabétisé
19	Cheikh DIENG	C M	Agriculture et élevage	M	66	Kaloum	Photographe	1	-	Arabe
20	Ramata GNING	C M	Finance	F	60	Thiaytou	Productrice	1	-	Alphabétisé
21	Cheikh GADIAGA	Maire	Président de toutes les commissions	M	39	Keur Madiop	Médecin	1	BAC+12	-

22	Mame FALL	C M	-	F	47	Keur Mkhaly	Ménagère	1	-	Alphabétisé
23	Ibrahima FALL	C M	-	M	38	Dinguiraye	Enseignant	1	BAC+ 3	-
24	Faty DIOP	C M	-	F	52	Keur Madiop	Productrice	1	-	Alphabétisé
25	Ousmane THIAM	C M	Domanial	M	39	Ndattou	Géomètre	1	BAC+4	-
26	Fatou DIA	C M	-	F	32	Dinguiraye		1	CM2	-
27	Goudji FAYE	C M	-	M	47	Thiokhol	Producteur	1	-	Arabe
28	Bouso GUEYE	C M	-	F	42	Keur Demba DIOP	Productrice	1	-	Alphabétisé
29	Issa GUEYE	C M	Santé	f	51	Ndattou	Commerçante	1	-	Arabe
30	Malick DIOP	2 ^e adjoint Maire	Santé	M	42	Baridiame	producteur	1	-	Arabe
31	Aby BA	C M	-	F	40	Nguer Peul	Ménagère	1	-	Alphabétisé
32	Mbathie FAYE	C M	Agriculture	M	65	Paye baridiame	Producteur	3	-	Arabe
33	Khoudia BAKHOUM	C M	-	F	49	Mérina Ngéroul	Ménagère	1	-	Alphabétisé
34	Modou Khady DIOP	C M	-	M	37	Keur Madiop	Commerçant	1	CM2	-
35	Youmane GAYE	C M	-	F	51	Baridiame	Ménagère	2	-	Alphabétisé
36	Abdoulaye DIOP	C M	-	M	42	Dinguiraye	Surveillant	1	CM2	

37	Mame Faty DIAGUE	C M	-	F	54	Ndiayalla II	Ménagère	2	-	Alphabétisé
38	Matar DIOP	C M	-	M	74	Keur Madiop	Producteur	2	-	Arabe
39	Yacine DIKHATE	C M	-	F	44	Kouré ndiague	Ménagère	1	-	Alphabétisé
40	Thiécoumba DIOP	CM	-	M	66	Thieytou	Maçon	2	-	Arabe

